France ILLUSTRATION

N° 148 — 31 JUILLET 1948 — 60 FRANCS

Illinois U Library

Phot. I. N. P.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL ATTEND LE VERDICT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. André Marie est seul au banc des ministres pendant la séance d'investiture de l'Assemblée Nationale. C'est par 352 voix que le nouveau président du Conseil a été investi d'une confiance qui procède pour beaucoup de la sympathie générale et du respect que M. André Marie inspire à l'Assemblée.

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 12 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et les 12 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET UNION FRANÇAISE :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.700	3.200	3.480	3.960
6 mois . . .	1.350	1.600	1.740	1.980

ÉTRANGER :

		ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
U. S. A.	Un an....	13,50	dollars	16.20	17	19,80
	6 mois...	6,75		8,10	8,50	9 90
SUISSE.	Un an....	57	francs suisses	68	71,50	83
	6 mois ..	28,50		34	35,75	41,50
PORTUGAL.	Un an....	339	escudos	407	430	497
	6 mois. .	169,50		203,50	215	248,50

TOUS AUTRES PAYS :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an....	3.400	4.080	4.300	4.980
6 mois...	1.700	2.040	2.150	2.490

Pour tous autres pays, les abonnements sont payables soit en dollars, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois.

France et Union française. Un an **500 fr.**
Étranger. . . . . Un an **680 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage. Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LA TABLE DES MATIÈRES de 1947 est parue. Chaque semestre : **14 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

François Auchard
EST UNE MARQUE
Peignes de Toilette façonnés main - Fantaisies de Coiffures
En Vente : Parfumeries de Luxe. Coiffeurs en renom. Gds Magasins
OYONNAX (AIN) — PARIS 26, Bd. de Strasbourg

FEROXYDOR
MARQUE DÉPOSÉE
OXYDE DE FER — NATUREL — JAUNE — ORANGÉ
(Teneur environ 80 % oxyde de fer)
Indispensable pour la fabrication de
PEINTURES A L'HUILE
ANTIROUILLES LINOLÉUMS
PAPIERS D'EMBALLAGE
CARRELAGES, etc.
ETABLTS SODICO
25, rue de Metz, PÉRIGUEUX (Dordogne) Tél. : 14-49
Usine : LES EYZIES (Dordogne) Tél. 28 Carrière : SARLAT (Dordogne)

LE **DIX-HUITIÈME** NUMÉRO DE
France
ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
PARAITRA LE **15 AOUT**

Sommaire :

DE HUYSMANS ET DE M. FOLANTIN
Chronique de MARTIAL-PIÉCHAUD

MONSIEUR SOMMEIL
Nouvelle inédite de Claude AVELINE

LE RENDEZ-VOUS
Comédie en quatre actes de Jehan BOUVELET

Illinois U Library

QUATRIÈME ANNÉE — NUMÉRO 148 — 31 JUILLET 1948

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

GINO BARTALI VAINQUEUR DU XXXVE TOUR DE FRANCE

Commencée le 30 juin, la grande épreuve cycliste s'est terminée dimanche dernier au Parc des Princes par la victoire du coureur italien Gino Bartali, qui a couvert les 4.922 kilomètres de l'immense circuit en 147 h. 10 m. 36 s., devançant le Belge Schotte et le Français Guy Lapébie. Des 120 partants, 44 seulement ont bouclé ce « tour », épreuve classique du cyclisme international. Phot. I. N. P.

INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

LE SHAH DE PERSE, qui est actuellement l'hôte du roi George VI, a passé en revue, peu après qu'il fut arrivé à Londres, la garde d'honneur des souverains britanniques à Buckingham Palace.

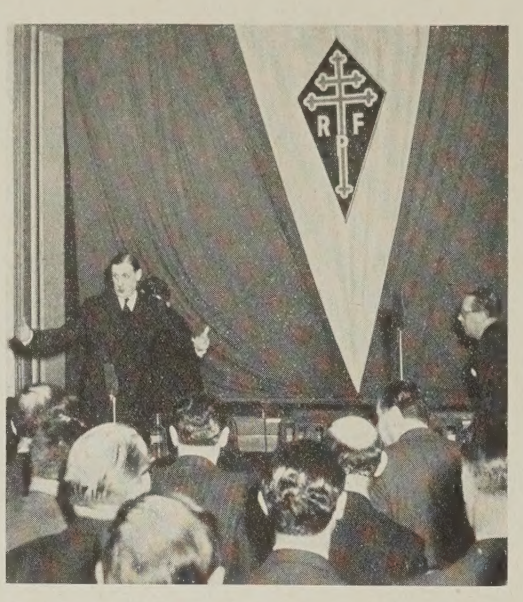

LE GENERAL DE GAULLE a présidé au palais de la Mutualité, à Paris, la séance d'ouverture du Congrès du R. P. F. la veille même du jour où le président Robert Schuman a donné sa démission.

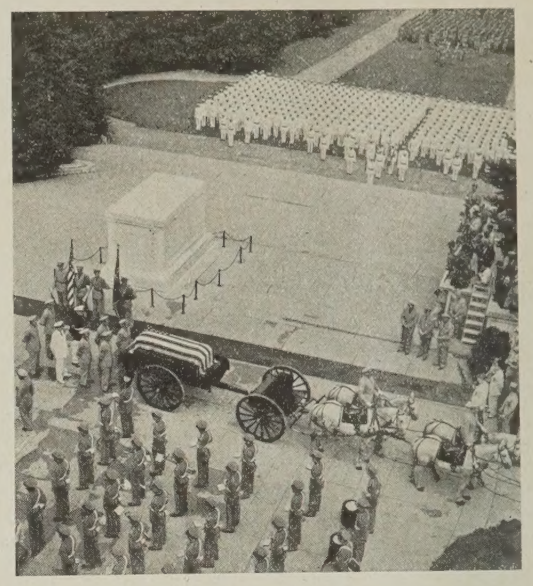

A WASHINGTON, la dépouille du général John J. Pershing, accompagnée par des officiers généraux de l'armée américaine, a été transportée au Capitole, où le public a pu lui rendre un dernier hommage.

M. ANTHONY EDEN s'est arrêté vingt-quatre heures à Baden-Baden, au cours de la visite qu'il vient de faire dans les différentes zones occidentales d'occupation d'Allemagne et d'Autriche.

A PARIS, les anciens combattants et les mutilés des deux guerres ont manifesté, pendant que l'Assemblée donnait l'investiture à M. André Marie, pour réclamer une augmentation de leur pension d'invalidité.

A ODIHAM, dans le Hampshire, un premier groupe d'avions à réaction américains commandé par le colonel Schilling s'est posé, avant de gagner l'Allemagne pour participer à des manœuvres tactiques.

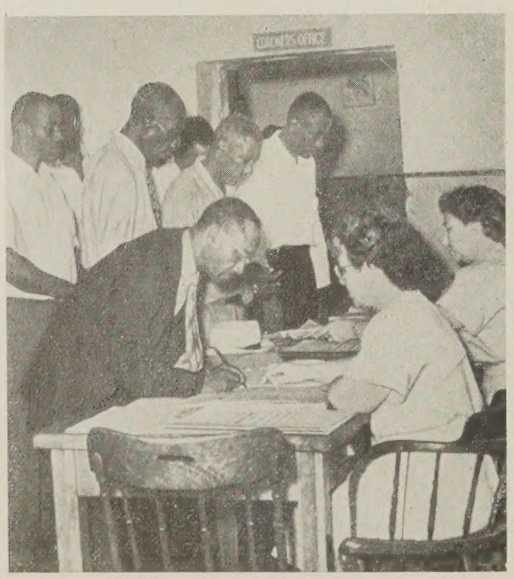

A CHARLESTON, en Caroline du Sud, les Noirs, qui jusqu'alors, ainsi que dans tous les autres Etats des U. S. A., ne participaient pas à la vie politique, pourront désormais adhérer au parti de leur choix.

LA CONFERENCE des « Seize », où la France était représentée par MM. P. Reynaud, R. Mayer et H. Alphand, directeur des Affaires économiques au Quai d'Orsay, étudie un nouveau programme de coopération.

DES SUPERFORTERESSES volantes B-29, effectuant un vol « normal » d'entraînement prévu depuis plusieurs mois déjà, ont atterri sur des aérodromes du Sud de l'Angleterre où ils resteront un mois.

EST-CE LA DÉTENTE?

par ALBERT MOUSSET

Les prévisions pessimistes répandues peut-être un peu trop généreusement au lendemain de la note soviétique repoussant une discussion limitée au « blocus » de Berlin ne se sont pas réalisées.

Il semble que l'on s'oriente maintenant vers une négociation générale, dont le programme s'amplifie au fur et à mesure des réactions favorables qu'elle éveille dans les milieux officiels.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Les Cinq — France, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg — ont tenu à La Haye une conférence dont l'intérêt résidait moins dans son ordre du jour, assez limité, que dans l'échange de vues improvisé auquel l'a amenée la tension créée à Berlin.

En effet, les Cinq ont discuté en séance la mise au point d'une collaboration économique et culturelle qui ne se heurte à aucun obstacle. Ils ont recommandé la conclusion d'accords bilatéraux au sujet de la sécurité sociale, dont l'internationalisation est acceptée par tout le monde.

Sur l'intervention de M. Georges Bidault, ils ont étudié l'organisation d'une Union européenne, qui paraît pour le moment revêtir un caractère un peu spéculatif et rencontre du côté anglais — où la solidarité impériale prime les autres préoccupations — un accueil plutôt réservé.

En revanche, les hommes d'Etat ont profité de cette réunion pour concerter leur action dans la crise qui oppose les Alliés aux Russes sur la question allemande. Ils sont tombés d'accord pour faire entendre la voix de la modération. Ils estiment que le meilleur moyen de sortir de l'impasse actuelle est d'accepter le principe d'une négociation à quatre non seulement sur le blocus de Berlin, mais encore sur le problème allemand dans son ensemble.

Comme c'était cette solution que préconisait la réponse soviétique, on ne voit pas de raison pour que Moscou ne réponde pas favorablement à ces avances. On peut seulement regretter que, si l'on en devait venir là, les Grands aient laissé la situation s'aggraver dangereusement au point de laisser planer sur le monde la menace d'une nouvelle conflagration.

LE « RAVITAILLEMENT » DE BERLIN

Sur les intentions de la Russie, l'incertitude continue néanmoins à planer. Il n'apparaît pas qu'elle ait renoncé à évincer les Occidentaux de l'ex-capitale du Reich. Le seul fait nouveau dans cette crise, c'est, en effet, la décision soviétique de ravitailler la totalité de la population berlinoise grâce à l'envoi, à partir du 1er août, de 100.000 tonnes de céréales.

Ainsi tomberaient, d'une part, le reproche de vouloir affamer cette population et, de l'autre, la justification des mesures exceptionnelles prises par les Anglais et les Américains pour l'alimenter par avions.

A Washington et à Londres, l'initiative soviétique a été accueillie avec un certain scepticisme. On connaît les difficultés qu'éprouve déjà la Russie à faire vivre la zone orientale du Reich, et l'on doute qu'elle soit en mesure de ravitailler Berlin sans diminuer d'autant le niveau d'existence de cette zone. Ce serait, en somme, une manifestation de propagande destinée aussi bien à apaiser les inquiétudes des Allemands qu'à accroître les difficultés des Alliés, en mettant en évidence l'inutilité de leurs efforts.

La volonté de ne pas perdre la face — qui semble avoir jusqu'ici inspiré les dirigeants des deux blocs antagonistes — continuera-t-elle à se manifester par des actes d'intransigeance ?

Il est permis d'en douter. A Washington, il apparaît que les milieux politiques se sont laissé convaincre par les instances de M. Bevin et s'appliquent à tempérer l'impression de « raideur » donnée par les déclarations des militaires américains de la zone occupée. On semble décidé à éviter les procédures spectaculaires qui mettent en jeu les considérations de prestige pour revenir aux échanges de vues menés dans le secret des chancelleries. Il aura fallu beaucoup de temps pour se rendre compte que la vieille diplomatie offrait de plus sérieuses garanties que les conférences de grand style.

LA LUTTE ENTRE « TITISTES » ET STALINIENS

Le parti communiste yougoslave a tenu son congrès à Belgrade ; comme il fallait s'y attendre, il a renouvelé, au milieu d'acclamations sans fin, sa confiance au maréchal Tito.

Celui-ci a prononcé un long discours, qui a duré huit heures ; il a noirci deux cents pages pour justifier sa politique et maintenir ses positions en face des critiques du Kominform. Il s'est efforcé de démontrer que jamais il ne s'était écarté de la pure doctrine marxiste et que, si, dans la période difficile que fut la reconstruction de la Yougoslavie, il a commis des erreurs, ces erreurs ne sont pas celles que le Kominform met à sa charge.

Les partis communistes des autres pays soumis à l'influence soviétique ont pris fait et cause contre la Yougoslavie officielle. Tito a rappelé qu'il avait été le premier à répondre à l'appel des Russes et que les gouvernements qui se sont installés à Sofia, à Bucarest, à Prague et ailleurs n'ont répondu à cet appel que lorsque la libération du sol national avait déjà été effectuée par les armées rouges, tandis que ses partisans et lui tenaient la campagne depuis 1941. Bref, le schisme subsiste entre le marxisme stalinien et le marxisme yougoslave.

On a émis l'hypothèse qu'il ne s'agissait là que d'une « mise en scène » et que le gouvernement de Belgrade était, au fond, d'accord avec celui de Moscou pour tendre un piège aux Occidentaux. On sait en effet que, depuis l'ouverture de cette crise, la Yougoslavie a obtenu le déblocage de ses avoirs aux Etats-Unis et que ce geste est interprété comme un rapprochement apparent entre Tito et les démocraties occidentales.

Il semble que l'explication de cette évolution demande à être nuancée. Tito a proclamé une fois de plus, et dans les termes les plus explicites, son attachement à l'Union soviétique. Il ne saurait être question, pour la Yougoslavie, de tourner le dos au « grand frère slave », auquel l'unissent de puissantes affinités historiques et idéologiques. Mais les Yougoslaves ont été émus par la brusque émergence des vieilles rancunes et des irrédentismes ataviques que cette querelle doctrinale a provoquée chez ses voisins. Et, de ce fait, la solidarité des pays de l'Est européen sous l'égide soviétique a subi un ébranlement dont il est encore impossible de mesurer toutes les conséquences.

C'est donc beaucoup moins sous l'angle des rapports directs entre Belgrade et Moscou — jusqu'ici hors de question — que sous celui de l'équilibre balkano-danubien tel que le Kremlin avait cru pouvoir le stabiliser qu'il faut envisager le développement d'une crise qui est bien plus nationale et psychologique que doctrinale.

VERS LA FIN DE LA GUERRE CIVILE EN GRÈCE

Une des conséquences de ce désaccord entre les peuples balkaniques a été l'affaiblissement de l'activité de Markos et des bandes insurgées en Grèce.

Markos n'avait pu maintenir l'offensive contre les troupes du gouvernement d'Athènes qu'à la faveur de l'assistance qu'il trouvait dans les pays voisins : en Bulgarie, en Yougoslavie et en Albanie. Or la tension entre les cabinets de Sofia et de Tirana, d'une part, le gouvernement de Belgrade, d'autre part, a brisé le « front » sur lequel s'appuyaient les rebelles. Ceux-ci, d'ailleurs, se trouvent eux-mêmes engagés dans la lutte entre marxistes de stricte observance et dissidents : les rapports entre Markos et le chef du parti communiste grec, Zachariades, se sont à leur tour tendus.

Si l'on ajoute que les insurgés ont essuyé dans la région du mont Grammos une série d'échecs qui leur ont coûté des pertes relativement élevées et que, d'autre part, les armées royalistes reçoivent maintenant des renforts américains sous forme de matériel de guerre et de crédits, il est permis de penser que la rébellion touche à sa fin. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Markos a renouvelé son appel à un armistice, appel auquel le gouvernement d'Athènes est resté sourd : il exige la capitulation sans conditions, quitte à adopter, s'il l'obtient, des mesures de clémence, dont la mission américaine sera la première à souligner l'opportunité.

LA TRÊVE PALESTINIENNE

La mission du comte Bernadotte, « médiateur » envoyé sur le théâtre des opérations par l'O. N. U, a porté ses fruits. Le Conseil de sécurité a décidé, par sept voix contre une (celle de la Syrie) et trois abstentions (U. R. S. S., Ukraine et Argentine), d'ordonner le « cessez le feu » dans les trois jours pour la Palestine, dans les vingt-quatre heures pour Jérusalem.

Les Juifs ont accepté la trêve. La Ligue arabe également, mais en la subordonnant à trois conditions : la suspension de l'immigration juive ; la possibilité pour les réfugiés arabes de regagner leur foyer ; la limitation dans le temps de la validité de la trêve.

C'est du côté de la Transjordanie que la cessation des hostilités a rencontré le plus de difficultés ; le roi Abdallah a dû faire une tournée dans le pays pour apaiser les esprits. Et l'on se demande dans les milieux diplomatiques si la trêve n'est pas susceptible d'ouvrir une brèche dans la solidarité des Etats arabes telle qu'elle s'était affirmée jusqu'ici. Ce qui est certain, c'est que l'attitude des démocraties occidentales leur a causé une profonde déception et qu'ils tendent de plus en plus à se détourner d'elles.

En tout cas, depuis le 18 juillet, le feu a cessé sur l'ensemble du front palestinien en dépit d'actions sporadiques en haute Galilée. Le 20 juillet, un accord a été signé à Jérusalem entre les autorités militaires juives et arabes pour délimiter leurs zones respectives dans cette ville.

Il s'agit maintenant de transformer la trêve en paix définitive.

L'ARRESTATION DES CHEFS COMMUNISTES AUX ÉTATS-UNIS

On ne saurait isoler de la conjoncture internationale la brusque décision prise par le gouvernement de Washington de procéder à des mesures de rigueur contre le parti communiste. Le 21 juillet, il a fait arrêter les principaux leaders de ce parti : son président, William Forster, son secrétaire général, Eugène Dennis, et plusieurs autres personnalités, sous le chef de « conspiration tendant à renverser le gouvernement par la force et la violence ».

La peine maxima encourue par les « conspirateurs » est dix ans de prison et une amende de 10.000 dollars.

Ils ont été peu après mis en liberté provisoire afin de leur permettre de réunir les fonds nécessaires à leur caution.

Cette mesure est regardée comme préludant à l'interdiction du parti communiste. Bien qu'elle soit l'aboutissement d'une enquête sur les menées subversives ouverte bien avant les événements de Berlin, elle n'en est pas moins mise en relation avec le raidissement de l'attitude du département d'Etat en face de la politique soviétique.

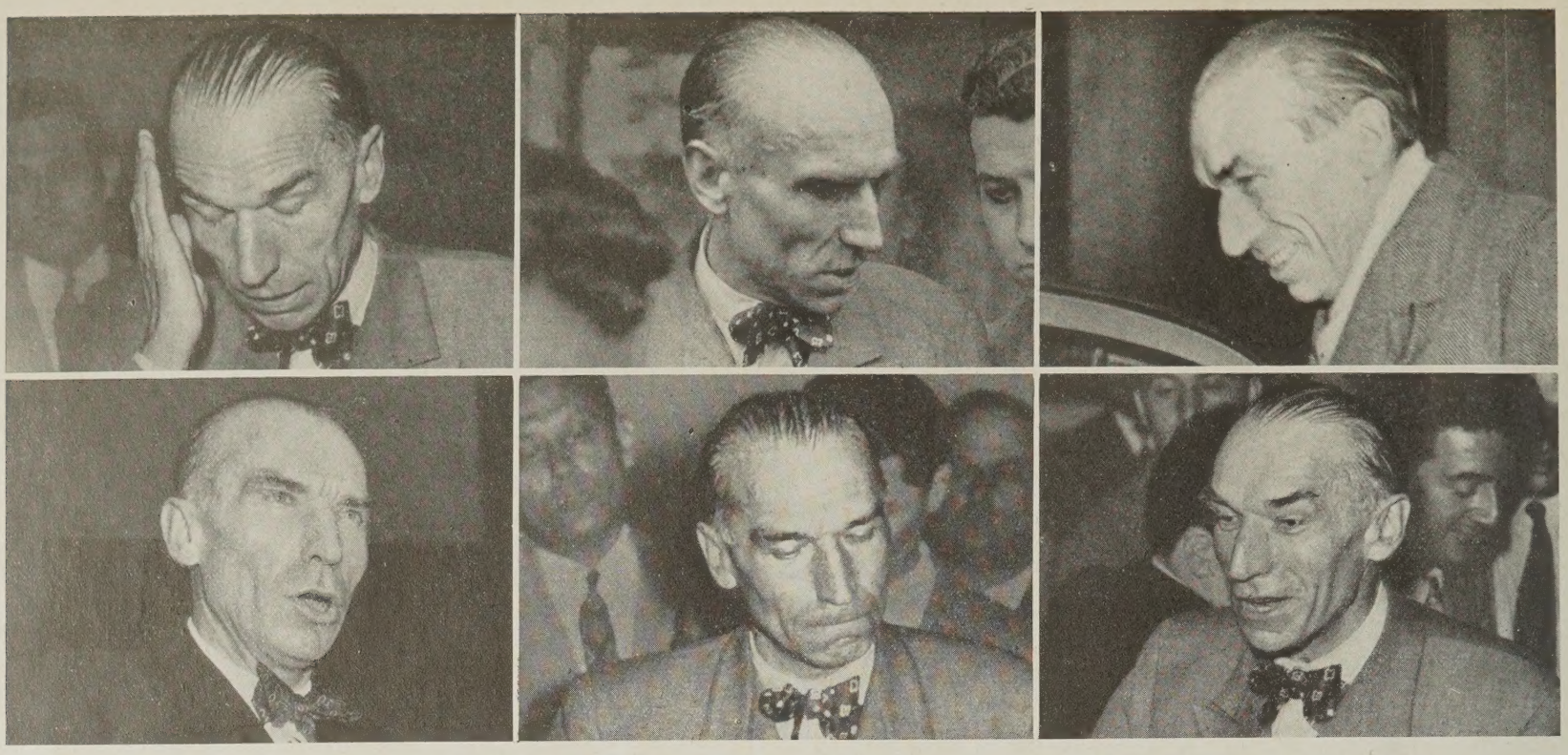

DIFFÉRENTES ATTITUDES DU PRÉSIDENT ANDRÉ MARIE ALORS QU'IL PROCÉDAIT A SES CONSULTATIONS POLITIQUES AVANT LA FORMATION DU MINISTÈRE.

LE MINISTÈRE ANDRÉ MARIE

DÉTENTE apparente, semble-t-il, dans la situation internationale, détente aussi dans la situation politique intérieure.

La démission du cabinet Schuman, le 19 juillet, aura eu des conséquences inattendues.

Sans doute s'agissait-il d'une manœuvre des socialistes désireux de reprendre auprès du militant de base le poids que l'affaire du décret Poinso-Chapuis leur avait fait perdre. Mais ne s'agissait-il pas aussi, en provoquant un nouveau cabinet, d'obtenir la promesse que les élections cantonales seraient reculées ? Quoi qu'il en soit, l'affaire des crédits militaires — motif officiel de la crise — aura donc eu cet effet de « provoquer » un ministère de fortes personnalités.

Cette union « d'hommes de gouvernement » est présidée par un homme de caractère. L'homme est très sympathique. Il fut à Buchenwald un compagnon de misère dont la force d'âme reste légendaire. Revenu physiquement atteint de sa longue déportation, il a été presque guéri par un travail incessant au service de la France. André Marie, l'un des plus jeunes ministres de la Troisième République, a appartenu aux équipes de la Quatrième. Il est l'homme qui peut réussir cette synthèse des deux régimes ; rénover l'un, celui du radicalisme. assagir l'autre, celui des partis.

Fidèle à la grande tradition républicaine, le président du Conseil a cherché à faire un gouvernement d'hommes. D'hommes qui se libèrent de cette emprise des partis dont nous pouvons avec d'autres constater les malheureux effets.

André Marie, et à travers lui le parti radical, aura l'immense mérite d'essayer de battre en brèche, sinon supprimer, ce caporalisme des partis qui a marqué si dangereusement les premiers pas de la Quatrième République. Son cabinet, composé dans la tradition des grands ministères Poincaré, redonne l'espoir ; les intérêts de la France sont entre les mains d'hommes — d'hommes qui en débattront en cabinet restreint — et non plus entre les mains des hommes représentants de partis animés trop souvent du désir de faire triompher seulement les thèses de leur parti.

« J'entends, a déclaré le président du Conseil à l'Assemblée nationale, rassembler autour de moi une équipe d'hommes qui, venus d'horizons politiques différents, mais obéissant à leurs convictions nationales et républicaines, seront d'accord sur un programme sans doute limité, mais limité aux buts essentiels. J'appelle au salut de la patrie tous les républicains de gouvernement. Nous n'avons pas le droit de nous épuiser en des divisions stériles, sur des problèmes secondaires ou inopportuns. Tout doit être subordonné au seul impératif de la reconstruction morale et matérielle de la France. »

M. P.-H. TEITGEN, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.

M. HENRI QUEUILLE, MINISTRE D'ETAT.

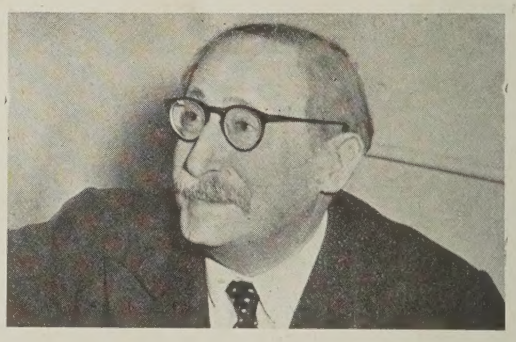

M. LÉON BLUM, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.

M. RENÉ MAYER, DÉFENSE NATIONALE.

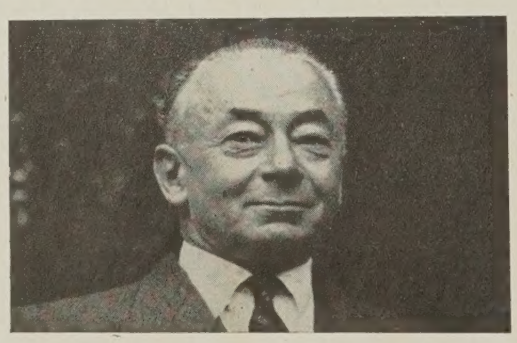

M. PAUL REYNAUD, MINISTRE DES FINANCES.

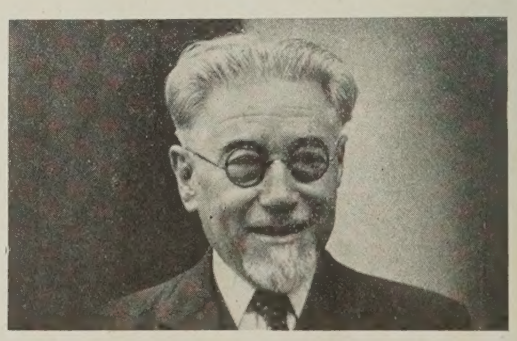

M. PAUL RAMADIER, MINISTRE D'ETAT.

QUELQUES-UNES DES PERSONNALITÉS COMPOSANT LE CABINET RESTREINT

UN DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AU COURS D'UNE INSPECTION.

MADAGASCAR ET SON AVENIR

PAR HENRY CASSEVILLE

Les événements qui ont ensanglanté Madagascar en 1942 et qui ont leur épilogue en ce moment devant les tribunaux malgaches eurent sur la politique une répercussion brève. La métropole a connu d'autres soucis d'ordre intérieur qui ont fait passer les difficultés de la Grande Ile au second rang.

Et cependant il serait temps que chaque Français désireux de voir la métropole maintenir dans le monde un rang honorable se rendît compte que, réduite à ses seules ressources, la France risque de déchoir. On peut hisser haut le pavillon de notre prestige intellectuel ; notre renom culturel demeure, certes, très grand, mais celui d'Athènes subsistait alors que la Grèce avait politiquement disparu de la carte du monde ancien.

Madagascar est parmi nos colonies l'une des plus riches en possibilités d'avenir. Elle est peut-être la dernière où l'on eût pu penser que notre autorité serait discutée. De par son caractère, elle devrait retrouver rapidement la stabilité désirable à une extension normale de ses possibilités.

LE PROBLÈME POLITIQUE

Les habitants de Madagascar appartiennent à des races extrêmement diverses, liées par la communauté du langage. Le caractère insulaire de la colonie laisse planer un mystère inexpliqué sur les origines de ces races. Il est un fait certain : le centre de l'île, constitué par une région de hauts plateaux, fut occupé, il y a sept ou huit siècles, par des clans venus de Malaisie, qui y fondèrent un royaume et une dynastie connus sous le terme impropre de « Hova ». Ces Asiatiques trouvèrent sur les côtes d'autres peuplades dont certaines avaient, comme eux, franchi les mers, et des autochtones, dont les types mêlés s'apparentaient aussi bien aux Noirs de l'Afrique orientale qu'à des Mélanésiens. C'est sans doute par nécessité que les plus récents migrateurs, en butte à l'hostilité des tribus déjà installées sur des côtes que la nature tropicale rendait propres à la vie facile, traversèrent la falaise et vinrent occuper le haut pays désert, où paissaient des bœufs sauvages.

Mais le génie asiatique fit son œuvre, et, au cours des siècles, la dynastie Hova accrut peu à peu son domaine et forma à Madagascar le seul gouvernement organisé et stable.

L'unification de Madagascar était cependant loin d'être achevée lorsque la France, après avoir signé en 1885 un traité de protectorat, fut contrainte à l'expédition de 1895 et annexa l'île en 1896. Il existait un royaume sakalave, très morcelé d'ailleurs, un royaume mahafaly, des tribus dans la forêt et sur la côte est, dont les relations avec les reines de Tananarive étaient souvent fort élastiques.

C'est ce manque d'unité dans la population de Madagascar qu'il faut mettre en évidence, car il constitue l'argument primordial contre les allégations intéressées des inventeurs du « nationalisme malgache ». Il ne peut pas y avoir de nationalisme quand il n'y a pas une nation homogène. On peut objecter l'unité de la langue ; mais si le fonds est commun, on trouve des dialectes nombreux, avec des apports étrangers, bantous ou arabes. Ce qui ne peut échapper à personne, c'est la différence raciale entre les Imerina (Hovas), qui ont conservé la chevelure lisse, les yeux en amande, le teint clair, parfois presque blanc, et telle tribu Antandrey, aux cheveux crépus, aux lèvres épaisses et au teint parfaitement noir.

Or les théoriciens de l'autonomisme malgache sont à peu près tous des Hovas et surtout des représentants de la caste noble des « Andriana », qui eut évidemment le plus à pâtir de la disparition du régime féodal. Lorsqu'un des chefs nationalistes, tel le député Rabemananjara, n'est point de race pure, il transforme son nom pour effacer la tache du métissage. Si l'on veut bien se souvenir que les ambitions de la dynastie Hova, qui eussent abouti à la mise en esclavage total de tout ce qui n'appartenait pas à la race élue, furent réduites à néant par l'administration géniale de Gallieni, il est extrêmement aisé de comprendre les buts réels des prétendus défenseurs des libertés malgaches. C'est tout simplement, par l'éviction de l'autorité française, un retour à l'ancien état de choses, qui se traduirait par l'exploitation des masses au profit des favorisés de la naissance.

C'est ainsi qu'apparaît aux yeux des Français non aveuglés par des intérêts personnels le programme de Raveahangy et consorts. C'est surtout ainsi que le conçoivent — avec des craintes non dissimulées — les descendants des victimes de l'ancienne tyrannie, tous ces Sakalaves, ces Baras, ces Sihanahas qui ont formé le P. A. D. E. S. M., le parti des anciens deshérités de Madagascar.

Il est regrettable d'analyser les causes du succès du parti adverse, le M. D. R. M. (Mouvement démocratique de la rénovation malgache), dont le titre seul est une insulte à la vérité. Elles sont déjà lointaines, puisque ce mouvement récent n'est que la résurrection d'un autre qui, au cours de

PETITS INDIGÈNES DE L'ÉCOLE D'AMBOKIMANGA.

la guerre 1914-1918, chercha à saper notre autorité. L'essai d'alors avorta ; il y eut des condamnations, suivies de grâces. Il est difficile d'accoutumer la mentalité française à cette réalité : l'indigène estime que la faute appelle le châtiment et que la clémence injustifiée est une preuve d'impuissance.

C'est ainsi qu'ont raisonné les autonomistes, qui, en présence d'une carence visible de l'administration, ont cru entrevoir l'occasion d'accomplir leurs rêves. La politique coloniale poursuivie depuis quelques années est trop connue pour épiloguer à son sujet : il n'est que d'en constater les résultats en Indochine et à Madagascar.

En ce qui concerne Madagascar, il est une autre cause de nos difficultés qu'il faut souligner, car on peut y remédier, et c'est l'avenir de l'île qui nous intéresse.

Il fallut, dès après la conquête, faire appel à des cadres indigènes ; c'était nécessaire et c'était juste. Gallieni ne trouva pas que des sujets Hovas capables de seconder l'administration française. Il les employa, tout en attirant l'attention de ses subordonnés sur la nécessité de faire appel, rapidement, aux autres races. Il faudra de véritables écoles de cadres à Tananarive.

Pourquoi, cinquante années après la conquête, les médecins auxiliaires, les sages-femmes, les infirmiers, les instituteurs, les postiers, les agents des travaux publics, du Trésor sont-ils presque tous originaires des Hauts-Plateaux ? Pourquoi les gouverneurs, sous-gouverneurs, chefs de canton de districts peuplés de Baras, de Tanosy, de Mahafaly sont-ils Hovas dans une proportion inquiétante ?

Pourquoi aussi la connaissance de la langue

DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS AUX ENFANTS D'UNE ÉCOLE DE LA BANLIEUE DE TANANARIVE.

PENDANT LES TROUBLES, DE NOMBREUX VILLAGES INDIGÈNES ONT ÉTÉ COMPLÈTEMENT DÉTRUITS.

CE QUI RESTAIT DE L'HABITATION D'UN COLON APRÈS LE PASSAGE ET LE PILLAGE DES DISSIDENTS.

malgache ne fut-elle rendue obligatoire, et pour une part seulement des fonctionnaires français, qu'en 1947 ?

Ainsi, les promoteurs du M. D. R. M. trouvèrent-ils dans les régions les moins perméables à leur propagande des auxiliaires dévoués et d'autant plus influents qu'ils servaient de truchement entre l'administration française et ses administrés.

C'est parce que l'autorité française s'est effritée au cours de ces dernières années que les révolutionnaires ont pu sans risques faire leur propagande criminelle ; c'est parce qu'il a constaté la baisse de notre prestige que l'indigène, naturellement obéissant et timide, a suivi les fauteurs de troubles. C'est par suite de notre carence que le représentant du pays sakalave et de la côte ouest, foncièrement hostiles aux anciens féodaux Hovas, est Raseta, originaire des Hauts-Plateaux. C'est parce que nous avons supprimé, avec

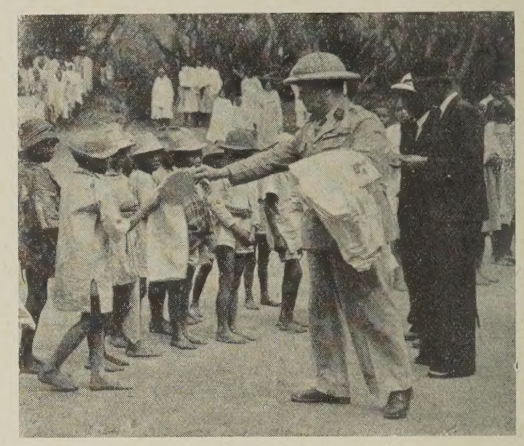

LA FRANCE POURSUIT UNE POLITIQUE SOCIALE.

l'indigénat, la notion sacrée du travail que l'indigène, aussi peu travailleur, s'est soustrait aux réquisitions et aux travaux d'intérêt général.

Ce sont toutes ces causes qui ont entraîné la rébellion du 29 mars 1947.

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE

Malgré la guerre, Madagascar avait conservé une balance économique favorable. Les chiffres, officiellement contrôlés, accusent pour 1944 un excédent de 600 millions de francs d'exportations, soit 50 % de leur valeur totale. Le budget était lui-même excédentaire.

Cette situation privilégiée s'amenuisait d'ailleurs dès 1946. L'élévation des salaires, en conformité avec celle qui eut lieu dans la métropole, mais beaucoup moins justifiée, entraîna une hausse des prix et une raréfaction de la main-d'œuvre. L'institution d'un franc malgache aligné sur la monnaie de la côte occidentale d'Afrique, la mainmise de l'Office des changes sur la réserve métallique et sur les approvisionnements en devises étrangères apportèrent, peut-être, une aide minime aux finances françaises, mais eurent une répercussion fâcheuse sur le commerce de la Grande Ile.

Cependant, au début de 1947, malgré l'élévation d'un budget dont 70 % des dépenses s'appliquaient à la rémunération des fonctionnaires français et indigènes — l'inflation en la matière n'est pas l'apanage de la métropole — la situation économique ne souffrait guère que de la raréfaction de la main-d'œuvre.

La rébellion aura, par contre, des conséquences considérables et à longue échéance.

La région la plus touchée par les troubles est aussi la plus riche : c'est celle du café, de la canne à sucre, du manioc ; c'est celle où se trouvent d'importantes exploitations de graphite ; de plus, les mouvements plus ou moins violents de la côte nord-est réduiront sensiblement la récolte de vanille. Or les exportations de café représentent en moyenne 32 % des ventes à l'extérieur ; la vanille et le graphite sont des produits chers et une source appréciable de devises. Autant que l'on puisse chiffrer approximativement le montant des marchandises perdues pour l'exportation, on arrive à un milliard de francs C. F. A. C'est un trou énorme dans les recettes, dont pâtiront la métropole et la colonie.

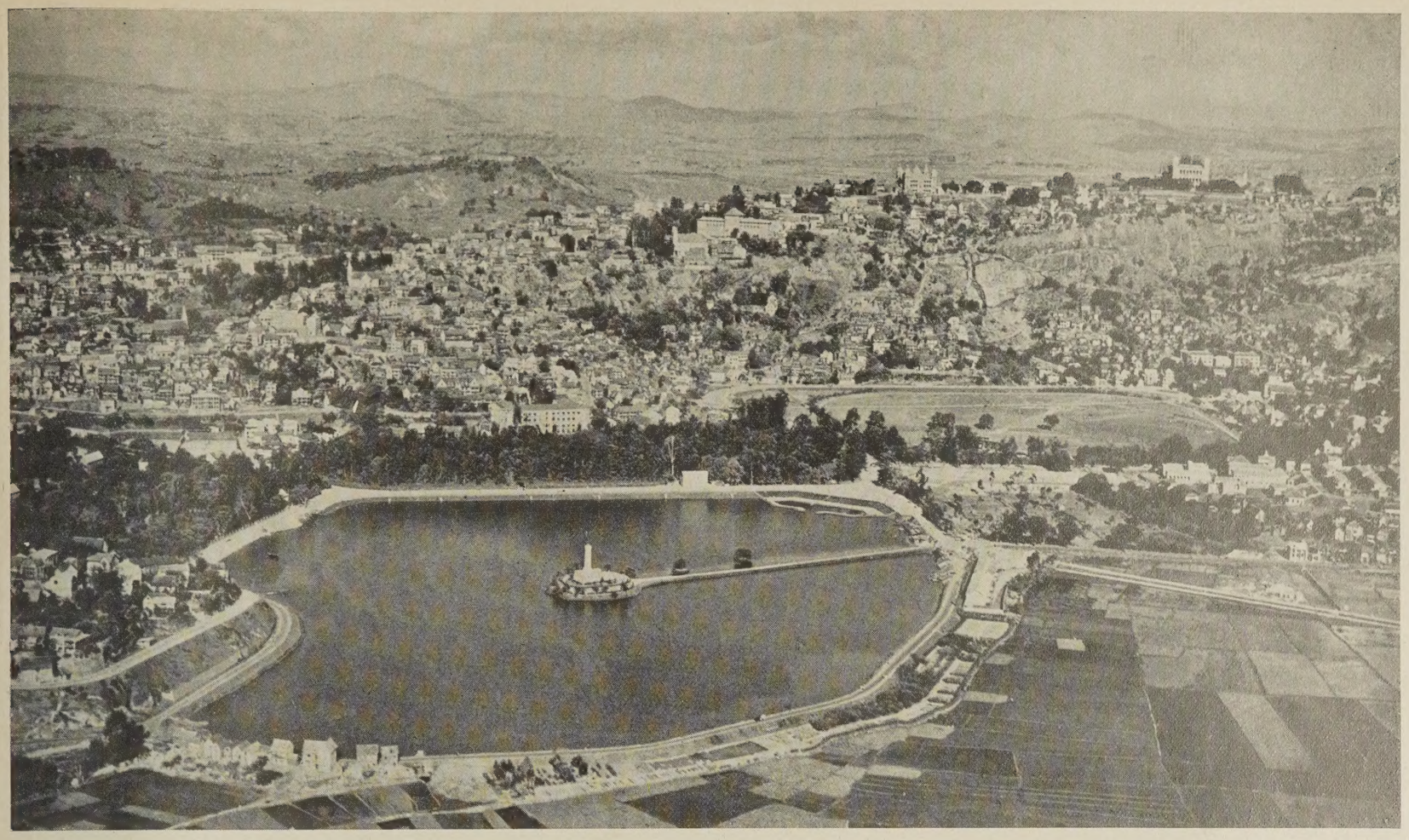

VUE AÉRIENNE DE TANANARIVE, CAPITALE DE LA GRANDE ILE ET SIÈGE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL.

La région dévastée représente donc une part importante des ressources de Madagascar. Cela ne tient pas seulement à la nature du sol, qui permet l'exploitation rémunératrice de denrées chères ; c'est une conséquence de l'installation des premiers colons, dont la plupart appartenaient à des familles de la Réunion ou étaient des soldats de la conquête. Il y eut ainsi, sur la côte est, un peuplement européen, très métissé d'ailleurs, qui fit de la colonisation individuelle, que l'on ne trouve guère qu'à Nossi-Bé et dans le Sambirana et, sous forme embryonnaire, dans la région de Diégo-Suarez. Ceci explique l'impudence des colonisateurs qui ont parlé des « trusts » et du colonialisme à Madagascar ! C'est aussi la raison pour laquelle la reprise d'une activité normale sur cette côte naguère privilégiée sera longue et difficile.

Il est souhaitable que la Grande Ile se relève rapidement. On pourra sans doute trouver les milliards nécessaires ; il faudra surtout savoir les employer.

Tant que le problème de la main-d'œuvre ne sera pas résolu, Madagascar ne peut qu'exporter des denrées chères ou trouver dans son sol les produits qui doivent être importés.

Les régions non contaminées par la rébellion, où, en général, la colonisation est moins intense que sur la côte est, offrent de grandes possibilités.

Les Hauts-Plateaux se prêtent à la culture de la variété de café la plus recherchée, l'arabica ; le riz y pousse en abondance. L'aménagement de la région du lac Alaotra peut en faire un immense grenier de riz et de manioc. Les riches vallées de la Sambirana, de la Betsiboka et de la Tsiribine, sur la côte ouest, ont des possibilités comparables à celles de la côte est.

C'est surtout l'exploitation du sous-sol de Madagascar, demeurée à un stade fragmentaire, qui contribuerait à un relèvement économique rapide. J'ai parlé des gisements de graphite de la côte orientale ; il en existe d'autres dans la région centrale. Les concessions de mica, toutes situées dans la partie méridionale, n'ont pas été touchées par la rébellion. Mais elles sont entre les mains des « micasseux », qui, pour la plupart, s'en tiennent à une exploitation individuelle préjudiciable aux intérêts généraux. Le commerce de l'or et des pierres précieuses, ces dernières cependant très abondantes, est très rudimentaire. L'industrie minière de la Grande Ile ne participe que dans une proportion de 5 à 10 % aux exportations.

Madagascar n'a pas de grandes industries ; on pourrait croire qu'une des raisons en est le manque de charbon. En effet, la Grande Ile doit importer du charbon, du Natal en particulier, et les locomotives des chemins de fer sont alimentées au bois. Et cependant il y a dans le sud un bassin minier d'une richesse inouïe. Il est connu depuis une quarantaine d'années par les recherches du capitaine Colcanap, confirmées plus tard par M. Perrier de la Bâthie.

Il fallut attendre 1940 pour voir les premiers travaux préparatoires à l'exploitation du gisement. Ce bassin, dénommé de la Sakoa, est situé à quelque 120 kilomètres au sud-est de Tuléar. Le charbon offre les mêmes caractéristiques que celui du Transvaal et du Natal ; on estime la teneur du bassin à 1 milliard de tonnes. Le tonnage actuellement extrait est insignifiant : 8.000 à 10.000 tonnes, qui sont transportées par camions ou par pirogues.

Le problème de l'extraction se rattache au problème de la main-d'œuvre, facilité, du reste, par le fait que les populations mahafaly et antandroy, travailleuses parce que défavorisées par la nature, habitent des régions voisines et s'emploieraient volontiers dans les mines au lieu de s'expatrier vers des contrées lointaines. Le problème du transport a été étudié ; c'est même celui qui en est à son stade le plus avancé, bien qu'encore loin du but cherché.

Les services techniques ont choisi comme port charbonnier Soalara, dans la baie de Saint-Augustin, qui vit aborder, au début du XVII[e] siècle, des navires de la Compagnie des Indes, de préférence à Tuléar. C'est un choix judicieux, car le port neuf de Soalara sera beaucoup mieux abrité et le tracé de la voie ferrée future évitera le franchissement du grand fleuve, l'Onilahy.

La plate-forme du chemin de fer, qui s'étendra sur environ 150 kilomètres, est en voie d'achèvement ; une voie de 0 m. 60 a été posée sur 80 kilomètres en partant de Soalara, mais ce n'est qu'une voie provisoire, en attendant celle de 1 mètre. Et les installations portuaires sont à peine commencées !

Or il serait vain de parler de l'industrialisation de Madagascar tant que l'exploitation de ses ressources dépendra d'apports extérieurs de matières premières. On peut penser à l'utilisation des chutes d'eau, qui sont puissantes et nombreuses, mais situées dans des régions uniquement forestières. Ce peut être un appoint intéressant, mais qui ne remplacera pas le charbon.

La houille est une matière lourde et bon marché ; c'est sans doute une des raisons — mais ce n'est pas la seule — pour lesquelles la mise en chantier du bassin de la Sakoa a tant tardé. Les statisticiens ont fait des calculs tendant à démontrer que le charbon du Natal coûterait moins cher. Je ne puis discuter les calculs, mais je sais que pour importer des marchandises de l'étranger il faut des devises ; je sais aussi que Madagascar ne peut se procurer le charbon nécessaire.

Le gouvernement français et le département de la Marine en particulier ont élaboré de grands projets concernant le port de Diégo-Suarez. Mais le terme « base d'empire » ne se conçoit plus désormais que si les conceptions stratégiques s'allient aux intérêts économiques. Pour que Diégo-Suarez joue le rôle que la nature lui confère, il faut que ce soit un port charbonnier et que l'arrière-pays soit industrialisé de manière à fournir du fret aux navires qui y feront relâche. Joffre avait eu déjà cette idée !

Les hésitations quant à la rentabilité de l'exploitation du bassin de la Sakoa semblent d'ailleurs avoir diminué depuis qu'on a découvert, à proximité des couches carbonifères, des gisements de cuivre. Les deux industries conjuguées seraient susceptibles de modifier totalement l'économie de Madagascar.

Cet intérêt n'a pas échappé aux services de l'administration ; de grands projets sont en cours. Ils ne doivent pas dormir dans les cartons.

Il est deux autres matières premières qui ont un intérêt mondial. Si l'on ne peut encore qu'en parler sur le ton confidentiel, il n'est point interdit de les mentionner.

Actuellement, deux missions officielles font des recherches dans la Grande Ile ; l'une est celle des « pétroliers », l'autre celle de la « bombe atomique ». Tels sont les noms que chacun leur donne à Tananarive.

Point n'est besoin de s'étendre sur l'importance capitale des recherches entreprises. Qu'il me soit permis de dire — ce que chacun sait — que d'autres que les Français s'y intéressent. Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient.

Je voudrais simplement que de cet exposé du problème économique à Madagascar la possibilité, dans un avenir proche, d'un grand essor éclatât aux yeux des Français de la métropole.

UN ASPECT CARACTÉRISTIQUE DE CHOUNG-KING, ANCIENNE CAPITALE DE LA CHINE NATIONALE, OU LA GUERRE SINO-JAPONAISE A LAISSÉ SES TRACES A TRAVERS LES RUES CAHOTANTES, LES POTEAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET LES MAISONS DE BOIS RAPIDEMENT RECONSTRUITES APRÈS CHAQUE RAID AÉRIEN.

DIFFICULTÉS DE LA CHINE (*)

PAR LI YANG

Il était clair pour le gouvernement chinois que la situation économique et financière du pays commandait la situation générale. Le sort de la Chine reposait sur cette double nécessité : faire vivre la nation et en même temps pourvoir aux besoins des armées qui luttent contre les communistes. Tâches ardues et lourdes, qui exigeaient des ressources suffisantes, un budget en équilibre, c'est-à-dire une économie stable et une monnaie saine.

Or la Chine, depuis longtemps, est frappée par une détresse financière constante. Le budget,

Le Dr Soong, lors d'une réception donnée a la Conférence des Nations Unies.

cette année, subit un déficit record : 95.000 milliards de dollars chinois (154.000 milliards de dépenses contre seulement 59.000 milliards de recettes). Plus de 78 % du budget sont consacrés à la guerre civile : il s'agit de financer, en dehors des opérations militaires, les besoins courants de l'armée (4 millions d'hommes) et de la milice (un demi-million). Le restant du budget revient aux services civils, considérés un peu comme des « parents pauvres » : les fonctionnaires, dans leur grosse majorité, reçoivent des traitements dérisoires, de sorte que le chemin de la corruption, bon gré mal gré, leur est ouvert...

DIFFICILE ÉQUILIBRE DU BUDGET

Le gouvernement national, pour équilibrer le budget, avait cependant essayé tous les moyens classiques : réduction des dépenses, augmentation des recettes. Mais ces mesures se sont révélées vaines et inefficaces. La compression des dépenses, si elle a provoqué des coupes sombres parmi les serviteurs budgétivores de l'Etat, s'est heurtée par contre à l'ascension vertigineuse du coût de la vie. Les salaire ont dû être revalorisés en concordance avec l'évolution des prix, et les charges de l'Etat en sont d'autant alourdies. D'autre part, les solutions visant à augmenter les

(*) Voir *France-Illustration* du 10 juillet.

Par dela le cadre sombre de cette fenêtre masquée par un épais store, le soleil resplendit au loin : est-ce la vision de l'avenir de la Chine a travers ses présentes difficultés ?

LA PRÉPARATION DU RIZ, POUR ENVIRON 1.000 ÉTUDIANTS, A L'UNIVERSITÉ CENTRALE.

recettes : fiscalité démocratique (échelle progressive des impôts sur le revenu), restriction du commerce avec l'étranger (limitation des importations aux stricts besoins nationaux), élévation des droits de douane, emprunt de « salut national » d'un caractère quasi forcé n'ont donné que peu de résultats.

Le marasme économique, en effet, a provoqué des moins-values fiscales ; les clients étrangers ont répondu par la diminution de leurs achats à la politique de limitation des importations et d'élévation des taxes douanières ; enfin, l'emprunt de salut national se heurte partout à la résistance plus ou moins déclarée du peuple, profondément appauvri et ruiné.

Le commerce extérieur, cette année, est donc nettement déficitaire : la balance commerciale accuse une perte de plus de 4.300 milliards de dollars chinois (les importations se sont élevées à plus de 10.680 milliards de dollars contre seulement 6.300 milliards d'exportations). Ce déficit de la balance commerciale a été un des gros facteurs du déséquilibre budgétaire chinois.

LA MONNAIE AU BORD DE L'ABIME

La seule ressource qui restât au gouvernement pour faire face à ses dépenses urgentes consistait donc à recourir à la planche à billets. L'inflation, en vérité, a été le moyen principal utilisé pour opérer le financement des deux guerres : la première contre les troupes du mikado et la dernière contre les communistes. Les alliés anglo-saxons, dès 1934, avaient certes aidé la Chine par l'octroi de nombreux crédits : 68.500.000 livres sterling par la Grande-Bretagne et 670 millions de dollars venant des Américains. Mais ces crédits furent vite volatilisés, et seule la machine à billets a permis, durant toute la période critique allant du conflit sino-japonais jusqu'à ce jour, de tenir et de durer.

Or l'inflation, comme chacun sait, se développe à une allure catastrophique. La monnaie chinoise, à l'heure présente, côtoie l'abîme où avaient sombré le mark de 1923 et le pengoe de 1945. Le cours du dollar américain, qui valait 2.566 dollars chinois en juin 1946, est monté à 12.000 en février 1947, à 210.000 en février 1948. Actuellement, il dépasse 2 millions. La vie a augmenté de plus de 87.000 fois par rapport à l'avant-guerre. Les prix changent de façon instantanée, et la cherté de la vie, due à l'inflation et au manque de produits, a amené le règne du trafic et de la corruption sur une échelle encore jamais égalée.

Ce déluge de billets n'est pas spécial à la Chine nationale. Le territoire chinois contrôlé par Mao Tse Tung subit, à quelques nuances près, les mêmes vicissitudes d'ordre monétaire.

Les répercussions de l'inflation sur le double terrain agricole et industriel sont incalculables. La dépréciation monétaire a suspendu tout effort productif dans les champs comme dans les usines et les ateliers.

L'agriculture chinoise se débat dans le marasme. Les récoltes sont lourdement déficitaires cette année, d'une part parce que la guerre civile a absorbé de nombreux paysans, immobilisés au front et, d'autre part, du fait que le cultivateur, devant la ruine de son labeur provoquée par le « typhon monétaire », délaisse les travaux des terres pour d'autres occupations qu'il espère plus lucratives. Les rizières chinoises, en 1948, n'ont produit qu'environ 23 millions de tonnes de riz, à peine la moitié de la production d'avant guerre. Le peuple vit donc aux limites de la famine ; pour subvenir aux besoins alimentaires du pays le gouvernement a dû importer, grâce aux bons offices de l'U. N. R. R. A., 10 millions de tonnes de vivres l'année passée (pour une valeur globale de 2 millions et demi de dollars), et l'on en prévoit autant pour cette année.

La situation industrielle n'est pas plus brillante que celle de l'agriculture. Les usines, qui fonctionnaient hier encore dans les grands centres situés en dehors de la zone de guerre, comme Changhaï, ne tournent pour ainsi dire plus. L'industrie est paralysée, car il faut reviser sans cesse les prix de revient et de vente, cependant que l'importation des matières premières nécessaires à la production industrielle est fortement handicapée par le manque de devises.

L'inflation a donc porté — avec la guerre civile — les coups les plus rudes à l'économie chinoise.

PARTOUT LA RUINE, LA MISÈRE

Sous le déluge des billets, la vie du Chinois moyen est proprement intenable. Son gain mensuel est d'environ 200.000 dollars chinois, mais le kilo de riz, au taux officiel, coûte déjà 6.000 dollars, tandis qu'un vêtement ordinaire vaut 100 kilos de riz et qu'une chambre modeste dans un hôtel en nécessite 30 par mois (soit près de 200.000 dollars chinois).

L'ouvrier a encore une condition de vie plus misérable, car son salaire mensuel n'est que de 60.000 à 70.000 dollars chinois. Pour vivre, le menu peuple doit se contenter des succédanés du riz : patates ou manioc ; il use ses vieux vêtements et loge souvent en chambrée dans des taudis.

Les classes moyennes sont complètement ruinées, le petit rentier aussi bien que le commerçant ou l'intellectuel. Ce dernier reste souvent en chômage et si par hasard il décroche une place c'est pour l'abandonner aussitôt, car son salaire de famine ne lui permet pas de « tenir le coup », et il se lance alors dans la voie démoralisatrice du trafic et de la corruption. Car la dépréciation

AVEC LE SALAIRE QUE LUI VERSE ACTUELLEMENT LE GOUVERNEMENT, CE TRAVAILLEUR ARRIVE BIEN PÉNIBLEMENT A NOURRIR, DE FAÇON POURTANT TOUT A FAIT MODESTE, SA NOMBREUSE FAMILLE.

monétaire — en Chine comme en Hongrie ou en Allemagne — lorsqu'elle atteint un certain plafond pervertit profondément les mœurs commerciales et administratives du pays.

LE GOUVERNEMENT COMPTE SUR L'AIDE EXTÉRIEURE...

Devant une telle situation, qu'a fait le gouvernement central ? L'ennemi à combattre, le plus urgent et aussi le plus grave, c'est l'inflation. Comment résorber les 70.000 milliards de dollars chinois non gagés qui se trouvent actuellement en circulation ?

Les autorités de Nankin ont pris quelques mesures urgentes : contrôle des changes, prohibition des transactions en devises étrangères, limitation des importations aux strictes besoins nationaux. Mais toutes ces mesures se sont révélées inopérantes, car elles ont entravé les échanges commerciaux, tari les ressources douanières et réduit la rentrée des devises.

Le gouvernement dispose actuellement de barres d'or et d'argent pour une valeur de 100 millions de dollars américains qui servent à couvrir une partie des billets en circulation (20 sur les 70 trillions de dollars chinois).

Pour le reste, il compte utiliser bientôt la somme de 180 millions de dollars américains en devises étrangères et les 400 millions de dollars américains provenant de la Compagnie chinoise de Textile, de la Compagnie chinoise de Navigation, de la Commission des ressources nationales, des anciens biens ennemis réquisitionnés et des réparations japonaises. Cette somme pourrait servir de couverture aux 50 trillions de dollars chinois en excédent.

On cherche d'autre part à stabiliser les prix des denrées de première nécessité par la lutte contre la spéculation et la réorganisation du commerce, des douanes et des transports. Mais l'efficacité de ces mesures, de toute évidence, ne saurait se révéler qu'à longue échéance.

Ce qu'il faut à la Chine, c'est une aide immédiate pour assainir la monnaie et redresser la situation économique. Or une telle aide ne peut venir que de l'Amérique. Après un court répit, depuis le départ du général Marshall et l'enquête du général Wedemeyer, de nouveaux crédits sont octroyés par les Etats-Unis à la Chine : ils s'élèvent à environ 570 millions de dollars. Le 4 mai dernier, le Yuan exécutif a formé un comité spécialement chargé de contrôler la répartition de cette somme, destinée aux besoins de l'armée et à la rénovation de l'économie.

... MAIS IL ENTEND D'ABORD S'AIDER

Mais l'aide américaine ne suffirait pas si la Chine ne cherchait d'abord à s'aider elle-même. C'est pourquoi le gouvernement chinois vient de tenter une grande expérience. Le maréchal Tchiang Kai Chek a nommé récemment son beau-frère, le Dr T. V. Soong, à la tête de la province de Kwangtoung — qui se trouve en Chine méridionale, dans une zone actuellement à l'abri de la guerre civile — pour y effectuer un « essai localisé ». Il s'agit de juguler l'inflation et de redresser la situation économique.

En ce qui concerne la monnaie, le Dr Soong va mettre bientôt, comme l'avait fait le gouvernement allemand pour remédier à la faillite du mark en 1925, un nouveau dollar chinois en circulation.

Mais son attention est portée surtout sur le plan de rénovation économique, qui seul pourrait rétablir la santé de la Chine. Ce plan existe depuis longtemps, mais il n'a pu être appliqué en raison des événements militaires ; il tient en deux mots : modernisation de l'agriculture et industrialisation.

L'agriculture sera modernisée grâce à un programme progressivement appliqué : mécanisation de la culture, développement de l'irrigation, électrification de la campagne, coopératives paysannes.

L'industrialisation vise à compléter l'équipement de la Chine en la dotant d'une industrie lourde et en développant les industries légères et artisanales existantes afin d'élever le niveau de vie du peuple chinois. Cette industrialisation s'avère nettement réalisable grâce aux réserves de matières premières, nombreuses et variées, que la Chine possède dans son sous-sol. Une commission, récemment instituée, la « Commission des Ressources chinoises », a dressé un inventaire complet des richesses souterraines de la Chine, dont voici les plus importantes :

Charbon : 241 milliards de tonnes (le 1/5 des réserves du globe). Les principaux gisements se trouvent à Fushun, dans le Nord, à Tsingsin, dans le Hopei, et à Chihpo, dans le Changtoung.

Fer : 100 millions de tonnes. Les mines se trouvent dans le Nord-Est (Aushan et Penchi) et dans l'île de Hainan (98 millions de tonnes).

Antimoine : 4.500.000 tonnes, notamment dans les provinces de Kwangtoung, Kwangsi, dans le centre de Honan et à Tangchichung.

Pétrole : 4.400.000 barils. Les gisements sont concentrés dans le Nord-Est (Szechwan et Taiwan). On a aménagé le port de Kaohsing pour le transport de ce liquide (avec 4 bateaux et 18 vaisseaux pétroliers et plusieurs pipe-lines).

En outre, l'énergie hydro-électrique se révèle particulièrement abondante dans le Nord-Est (fleuve Amour), à Hsiaofengman, près de Yunki, et à Suifeng, en bordure de la Corée. On évalue le potentiel à environ 900.000 kilowatts.

Mais le réservoir d'énergie le plus important (le premier du monde, d'après certains experts) est constitué par le Yang-Tse-Kiang. Le potentiel électrique dépasse largement le million de kilowatts et l'on pense, grâce aux crédits américains (le devis s'élève à 300 millions de dollars pour la construction de barrages), faire de la vallée du Yang-Tse la réplique de celle du Tennessee en constituant une gigantesque Y. V. A. (Yang-Tse-Kiang Valley Authority). Cette énergie surabondante suffirait pour équiper toute la Chine centrale et méridionale.

Enfin, la Chine possède, en quantités plus ou moins grandes : du manganèse, du molybdène, de l'aluminium, du magnésium, de l'étain, du mercure, du tungstène, du nickel, du zinc. Les forêts, par ailleurs, sont abondantes et fournissent des bois rares et précieux.

Ce qui manque, par contre, ce sont les denrées alimentaires, les textiles (sauf la soie, en excédent), les machines et certains produits manufacturés pour la consommation courante.

Cet inventaire, brossé à larges traits, des ressources et des besoins de la Chine permet de se faire une idée du volume éventuel des échanges commerciaux entre la nation chinoise et les autres pays. Des possibilités immenses au point de vue agricole et industriel, cinq cents millions de producteurs et consommateurs : voilà un facteur qui est loin d'être négligeable pour la prospérité du monde autant que pour son équilibre.

Mais ces échanges commerciaux — sans compter l'osmose culturelle entre la Chine et l'Occident — ne seront possibles qu'avec le retour de la paix civile chinoise. Cette paix sera-t-elle pour demain ? Il est bien difficile de l'affirmer. Elle dépend du peuple chinois, mais aussi des puissances qui s'affrontent dans le monde.

Si le problème était circonscrit entre les deux forces en présence — communistes et nationalistes — un terrain d'entente ne serait pas exclu du domaine des possibilités. Mao Tse Tung s'est inspiré en effet beaucoup plus des « trois principes » de Sun Yat Sen que des enseignements de Marx et de Lenine. D'un autre côté, les Chinois conscients des problèmes de l'heure ne méconnaissent point le problème social et s'attachent à le résoudre de façon radicale, sans pour autant passer par les mots d'ordre de Moscou. Le peuple se rallierait volontiers, dans l'ensemble, au programme défini par le fondateur de la République, et qui se résume dans ce triptyque : indépendance nationale, libertés démocratiques et réalisations sociales.

Mais si tel est le vœu profond des Chinois, correspond-il cependant au désir de ceux qui, par le truchement des troupes de Mao Tse Tung, cherchent à imposer leur totalitarisme sur la Chine et le reste du monde ? La réponse est négative, et l'emprise croissante des Soviets ne doit plus laisser aucun doute. Cet expansionnisme nécessite naturellement un barrage, et l'intervention américaine en Chine devient dès lors inéluctable. Certes, le peuple chinois souhaite, pour le bien du genre humain, que la paix soit préservée sur la terre. Mais si par malheur la guerre devait éclater entre les deux camps qui s'opposent sur la planète, il a déjà fait son choix. Les Chinois — comme la majorité des Asiatiques — sont avec ceux qui, malgré certaines imperfections, apportent néanmoins au monde, en même temps que des possibilités de reconstruction économique, un message de liberté et de démocratie compatible avec leurs traditions spirituelles, allant de Confucius à Sun Yat Sen.

Phot. *France-Illustration.*

AVEC CE BILLET DE 10.000 DOLLARS CHINOIS ON POUVAIT, EN 1944, ACHETER UNE PETITE MAISON ; EN 1948 IL EST TOUT JUSTE SUFFISANT POUR SE PROCURER UNE SIMPLE BOITE D'ALLUMETTES.

Marteau de bronze de l'hotel de Rothschild.

LETTRE D'UN PROVINCIAL A UNE PARISIENNE

LES LIONS DE PARIS

par Charles Moulin

Il surveille la Concorde, garde la paix des Tuile

Comme certains enfants sont voués au bleu ou au blanc, Paris semble s'être voué au lion ; je ne pense pas, croyez-le bien, aux dandies qui méritèrent ce surnom ni aux innombrables caniches qui tentent de se donner un air redoutable par une coupe léonesque, mais à toutes ces représentations du lion qui peuplent notre capitale. Vous êtes si parfaitement habituée à la présence de ces animaux sauvages, à qui notre civilisation prête la figure de la noblesse tranquille et de la sérénité, que vous ne les voyez même plus et que vous passez chaque jour en aveugle à côté d'eux.

Vous avez vu, pourtant, les lions du cirque, ceux du Jardin des Plantes et ceux du Jardin zoologique, et vous avez connu, petite fille, sur les manèges du Luxembourg, des Tuileries ou des Champs-Elysées ces bons vieux lions de bois, sculptés et peints, avec leur grosse tête féline, leur crinière massive et bouclée, avec leur croupe arrondie propice aux promenades en rond. Vous avez été obligée de distinguer ces lions publicitaires qui se répètent sur nos murs et sur nombre d'objets d'usage familier : lion de Peugeot, et le lion noir et le lion blanc, et le lion rugissant de la Metro-Goldwyn, et ce lion amoureux qui sert d'enseigne à un marchand de chaussures du quartier des Halles, et ces hôtels et ces cafés qui chantent leur cantilène léonine :

Lion d'argent, lion d'or, lion d'Afrique, lion de Belfort !

Votre compétence est indéniable : il est impardonnable donc que vous ne remarquiez pas sur vos maisons, sur vos fontaines, aux portes des monuments publics, dans vos jardins et dans les cours de vos demeures tous ces lions qui vous contemplent, dédaigneux, indifférents et rêveurs...

Je n'accepte pas sans déplaisir, croyez-le bien, que l'homme ait pris l'habitude, comme par esprit de vengeance, ou par je ne sais quelle jalousie contre ce libre et fier animal, de le placer comme un factionnaire immobile aux portes des monuments publics. Songez à ce lion d'Auguste Cain, reproduit en quatre exemplaires identiques, qui est assis derrière l'Hôtel de Ville, énorme et domestiqué. Voyez ces deux lions de Barye, l'original et sa réplique, sages et souriants, assis le long de la Seine, à l'une des portes du Louvre. Voyez ces lions couchés devant l'ancien hôtel de La Vrillière, rue Saint-Florentin, qui semblent ne plus garder dans leurs yeux que l'image subtile et lointaine de Talleyrand... Je n'aime pas ces portiers impassibles et leur éternel garde à vous, je n'aime pas ces fauves rampants et curieux, je n'aime pas ces témoins asservis.

Je sais bien que de doctes messieurs, versés dans la symbolique animale, vous expliqueront que le lion est le symbole du courage et de la vigilance, que sa force et sa prudence l'ont désigné depuis les temps les plus anciens pour garder de ses yeux toujours ouverts l'entrée des palais, que ce soient ceux des Pharaons ou du Nabuchodonosor de Ninive. Ils vous expliqueront que ses représentations définissent la puissance, la noble fierté, que si on le sculpte couché, l'œil attendri, c'est pour rappeler ses vertus de bonté, de clémence, de générosité ; que si on l'a placé à l'entrée du palais de Justice, c'est pour marquer son esprit d'équité. Je n'en trouve pas moins que nos statuaires l'ont parfois soumis à un dressage déplaisant, même s'il est traditionnel. La maison des Lanzi, à Florence, nous montre un lion antique qui joue d'une patte méprisante avec une grosse boule, comme avec un monde : cette image a été souvent imitée, vulgairement imitée, vous en découvrirez deux interprétations à l'entrée de la cour des Lions qui s'ouvre au 64 de la rue Amelot.

Si je souris des explications de nos traditionalistes, je dois toutefois reconnaître qu'il y a au cours des âges une tradition des formes, des poses et des gestes du lion. L'Institut se devait de nous en donner un exemple. L'histoire des quatre lions indolents qui paressent à l'ombre de sa coupole mérite d'être contée.

C'était en 350 avant Jésus-Christ, aux bords du Nil, deux grands lions couchés naquirent sous le ciseau d'un sculpteur anonyme. Longtemps après, un empereur les fit transporter à Rome ; la Renaissance les retrouva en fouillant les Thermes d'Agrippa et un pape en fit l'ornement de la fontaine Termini, dite aussi fontaine de Moïse. Au XVIIIe siècle, on en prend un moulage qui sert à fondre les lions cracheurs d'eau qui s'allon-

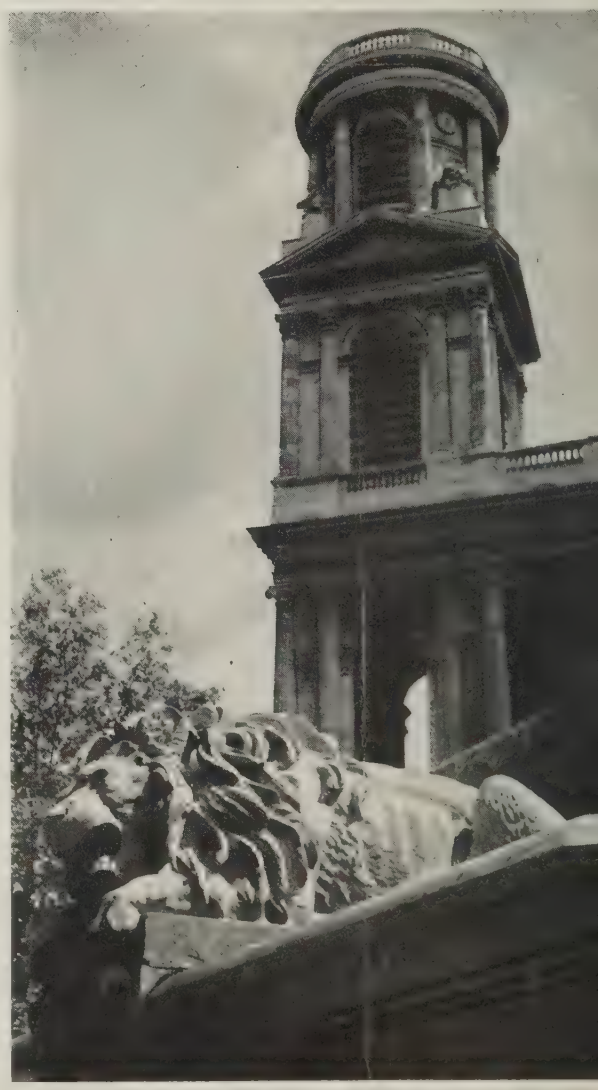

Voici l'ami des eaux courantes et des prédicateur

S CONGÉNÈRES DE BRONZE QUI JOUENT DANS LES ALLÉES.

geaient naguère sur le soubassement de la fontaine des Innocents. Ils ont disparu depuis, mais au début du XIXe siècle l'architecte Vaudoyer, chargé d'achever la façade de l'Institut, fit faire à son tour un moulage des lions des Innocents, puis fondre sur ce modèle quatre nouveaux lions. Ils furent, comme le porte un mémoire justificatif de 1810, « grattés au vif au feu, lessivés à l'eau seconde, imprimés à trois couches de peinture lucidonique verte et une couche transparente, bronzés au bronze antique et vert-de-gris avec frottis ». Ils crachaient de l'eau par leur gueule dans de petits bassins aujourd'hui détruits. Leur couleur leur valut des brocards et des railleries. Abel Hugo nous propose une de ces épigrammes qui date de 1835 :

Superbe habitant du désert
En ce lieu, dis-moi, que fais-tu ?
— Tu le vois à mon habit vert :
Je suis membre de l'Institut.
— Et la preuve, mon cher confrère ?
— C'est que je fais de l'eau claire !

Aujourd'hui ces lions, prétextes à satire académique, ont bien vieilli ; ils sont déchus de leur fonction de distributeurs d'eau et dorment en paix, protecteurs paisibles des traditions silencieuses de la maison du quai de Conti ; leur robe verte s'est effacée ; ils sont noirs, ils sont jaunes et seules quelques traînées verdâtres rappellent leur livrée des temps de gloire.

Mais, si la tradition des lions se perpétue, les symboles se transforment. Dalou en a donné la preuve en sculptant les lions du monument de la Nation. Il avait conçu ce projet pour un concours organisé en 1879 par la Ville de Paris et destiné à parer d'un monument républicain la place de la République. La commission compétente négligea son projet pour celui de Morice ; vous le connaissez : une femme immense et glorieuse, à ses pieds, un lion semble de sa gueule brutale, de sa crinière hérissée proclamer l'irrésistible vigueur et la juste droiture du suffrage universel.

La maquette de Dalou fut cependant achetée par le conseil municipal et destinée à devenir le principal ornement de la place de la Nation. Les lions qui traînent le char de la République, et que Dalou avait médités devant la fauverie du Zoological Garden à Londres, furent fondus en septembre de cette même année. La vérité et la beauté de leur mouvement, leur puissance et leur magnificence sauvent cette allégorie conçue dans le style des peintres louisquatorzièmes de Lebrun, écartant tout soupçon de carnaval ou de mascarade.

Sur ce plan monumental, je me dois encore de vous rappeler la réduction en cuivre martelé du célèbre lion de Belfort, de Bartholdi, impassible et irréductible comme les défenseurs de la ville en 1871. Elle fut établie, en 1880, près de l'ancienne barrière d'Enfer, devenue en souvenir du chef de cette résistance la place Denfert-Rochereau.

Il se pourrait cependant que l'homme se soit lassé d'enchaîner en esclaves les lions sur les places publiques. Parfois il les lâche en liberté dans les jardins publics. Deux lions de pierre à longue queue, si longue qu'elle peut s'enrouler autour de leur patte arrière, gardent les Tuileries,

LION DE BELFORT, SYMBOLE DES RÉSISTANCES.

du côté de la Concorde, et leurs congénères de bronze, œuvre de Cain ou de Barye, qui jouent dans les allées... D'autres lions de pierre ou de bronze contemplent les ébats des enfants au jardin du Luxembourg. Mais les lions semblent, en souvenir peut-être de leurs déserts d'origine, avoir une prédilection pour les fontaines, et je vous invite à rendre visite aux quatre lions débonnaires couchés le long des bassins de la fontaine Saint-Sulpice et sur lesquels Bossuet, Bourdaloue et autres prédicateurs fameux laissent tomber un regard bénisseur.

Tout cela ne suffisait pas. Il fallait encore que la tête du lion devînt un élément décoratif, que son corps se tordît en forme d'anneau au marteau de porte de l'hôtel de Rothschild, avenue Marigny ; il fallait que, rageurs et la dent féroce, ils soutinssent les balcons des pavillons de Marsan et de Flore ou celui d'un hôtel XVIIIe siècle de la rue des Saints-Pères. Il fallait qu'ils dessinassent leur silhouette fine, leurs reins souples et leurs crinières mouvantes sur les murs de l'hôtel Carnavalet, sculptés par Jean Goujon au XVIe siècle, ou à la base de la colonne de la Bastille, sculptés par Barye. Il fallait... Mais je ne veux pas transformer cette lettre en catalogue. Mon but n'est que d'attirer votre attention sur cette curiosité parisienne, et j'entends bien vous laisser le plaisir de quelques découvertes.

Allons, toutefois, nous promener encore du côté de la place Saint-Michel. Gagnons par des rues cosmopolites et moyenâgeuses l'église Saint-Séverin et découvrons sur le mur, à droite et à gauche du portail Saint-Martin, les corps usés, rongés de deux lions, de deux très vieux lions, aujourd'hui décapités, qui se dressent sur leurs pattes arrière, comme on les voit sur les armoiries.

Des lions vivants rugissent à la porte Dorée et au Jardin des Plantes, tandis que, successeur d'un vieux lion ailé, sculpté par Rault en 1522, et qui a pris sa retraite en marge de la ville, au cœur de la ville, dans le silence du jardin du musée de Cluny, le lion de Saint-Marc, du haut de la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, plane au-dessus des souffrances et des joies de Paris.

E VÉNÉRABLE GARDIEN DES TRADITIONS DE L'INSTITUT.

LE LION DE LA RÉPUBLIQUE EST SUR DE LUI.

RUE SAINT-FLORENTIN, CE LION RÊVE A TALLEYRAND.

PLACE SAINT-SULPICE, PRIMITIF ET DISCIPLINÉ.

Photographies *France-Illustration* (M. Jarnoux).

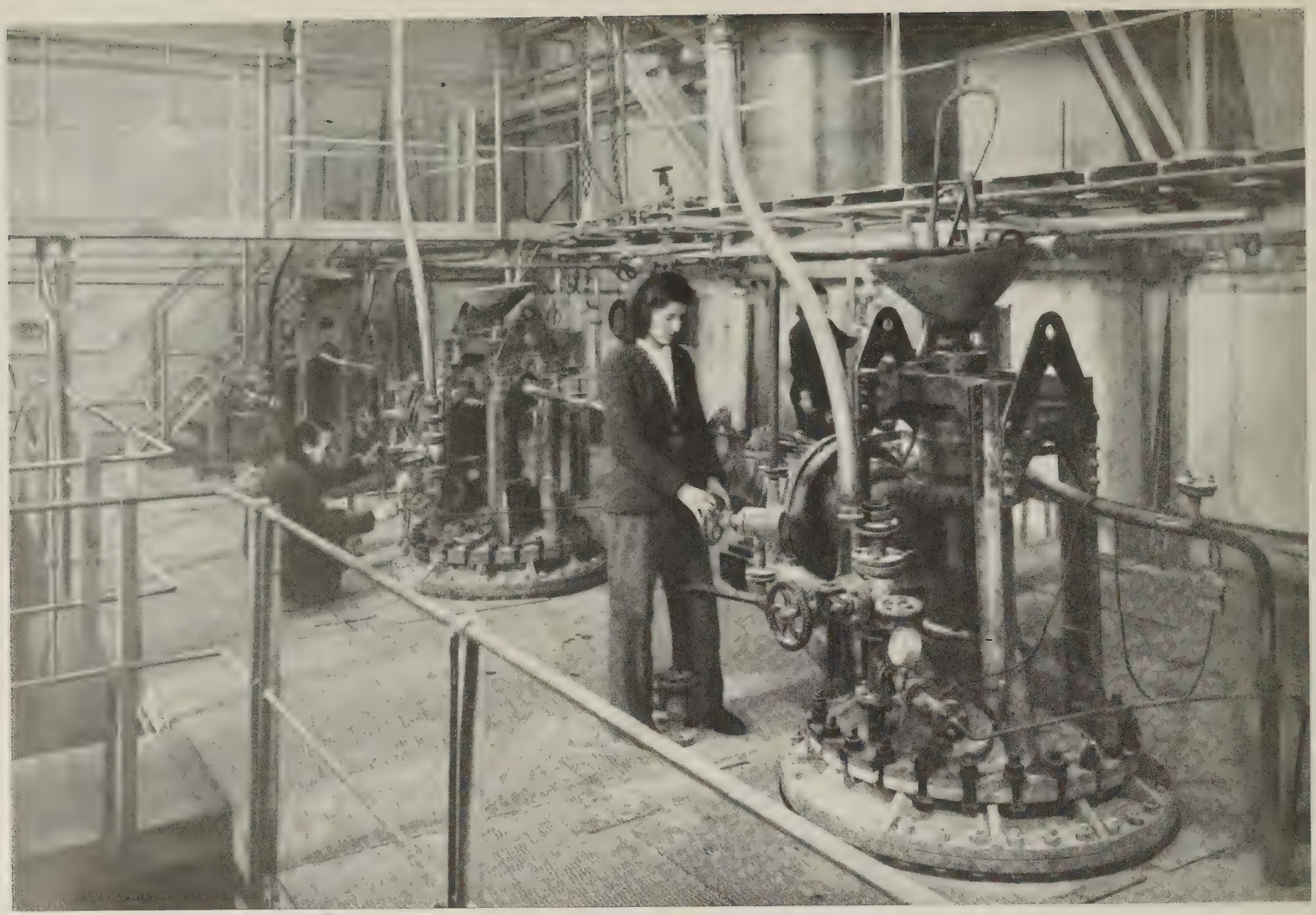

AUTOCLAVES UTILISÉS POUR LA POLYMÉRISATION, QUI EST L'UNE DES PHASES LES PLUS IMPORTANTES DE LA FABRICATION, DANS UNE USINE FRANÇAISE.

LES INDUSTRIES DE BASE EN FRANCE

MATIÈRES PLASTIQUES

par notre envoyé spécial RENÉ BRANELLEC

L'AVENIR appartiendrait-il en définitive aux nations agricoles ? Ce paradoxe apparent s'appuie sur de bonnes raisons. Les richesses réelles sont celles qui sont susceptibles de se renouveler indéfiniment. Tel n'est pas le cas de la houille, du pétrole, des métaux, qui, dans quelques centaines d'années, seront totalement épuisés et dont le cycle de formation est sans commune mesure avec la consommation massive que l'on en fait aujourd'hui. En revanche, les végétaux peuvent se reconstituer aisément et à un rythme que l'on réussit à accélérer. On en conclut que l'industrie devra obligatoirement recourir à cette seule source de matières premières. Nombre de spécialistes affirment que la voie est ouverte et jalonnée déjà par les découvertes successives de la galalithe, de l'acétate de cellulose, des résines uréeformol, des résines vinyliques, des silicones, dont les applications s'étendent et se perfectionnent sans cesse. C'est le domaine des matières platiques.

La plasticité d'un corps est son aptitude à se déformer sous l'influence d'une force extérieure, chaleur ou pression ou les deux combinées. L'os, la corne, l'ivoire, l'écaille, le corail, la nacre, les résines, les cires, la laque, etc., sont des matières plastiques naturelles utilisées depuis des millénaires. On fait remonter à l'époque aurignacienne l'emploi de cette propriété : des haches de pierre soudées au manche par un mastic résineux ont été exhumées dans la région du lac de Clairvaux. En Egypte, quatre mille ans avant J.-C., le bitume servait à fabriquer des vases taillés, des statuettes...

ERSATZ ET MATIÈRE NOUVELLE

Nous voilà loin, semble-t-il, des matières plastiques modernes dont le rôle est de se substituer précisément aux matières naturelles ou aux métaux rares. C'est tout au moins ce que l'on croit communément. Mais l'ersatz lui-même n'est pas d'invention si récente et possède ses titres d'ancienneté. Les pharaons égyptiens, qui tiraient leur splendeur de leurs mines d'or de Thébaïde, eurent quelque trois mille ans avant J.-C. des démêlés désavantageux avec les Ethiopiens et avec les Perses. Ceux-ci exigèrent bien entendu des livraisons importantes de cet or convoité dans tout l'Orient ainsi que le secret de sa fabrication. C'était alors le dangereux privilège des prêtres égyptiens, qui, dans les moments où Isis et Osiris exerçaient une influence bénéfique, pratiquaient la fonte d'or avec un luxe de rites destinés à égarer les audacieux qui eussent voulu les imiter. Sommés de divulguer des arcanes dont ils répondaient sur leur vie, les prêtres remplacèrent les quartz aurifères par les produits servant à leur fusion et furent assez habiles pour préparer un alliage qui eut un succès satisfaisant auprès des envahisseurs.

C'est incontestablement comme ersatz que les matières plastiques ont commencé leur carrière industrielle, et leur fortune a un départ singulier. En 1868, les frères Hyatt, d'Albany (Etat de New-York), présentèrent à un concours doté d'un prix de 10.000 dollars un produit auquel fut donné le nom de celluloïd. Le concours avait pour objet de récompenser l'inventeur d'une matière susceptible de remplacer l'ivoire naturel dans la fabrication des billes de billard. Cette ambition limitée a donné naissance à une production qui, après avoir atteint 45.000 tonnes en 1928, alimente aujourd'hui encore maintes industries, notamment celles des jouets et du cinéma. Une telle réussite n'a pas été fondée sur l'unique considération du prix de revient. On n'a pas tardé à s'apercevoir en effet que ce prétendu ersatz était en réalité une matière nouvelle, dont les propriétés particulières permettent des fabrications que l'on ne pouvait entreprendre avec des matières naturelles. Et cela est si vrai que, quels que fussent les principes — libéraux ou autarciques — régissant l'économie des divers pays avant la dernière guerre, quelles que fussent leurs ressources en matières premières, l'industrie des matières plastiques a progressé partout, aux Etats-Unis comme en Allemagne, en France, en Angleterre, au Japon, en Italie.

LES PRINCIPALES MATIÈRES PLASTIQUES

M. Jean Delorme donne la classification suivante des principales matières plastiques :

1° Les matières dérivées de la cellulose, qui comprennent essentiellement le celluloïd et l'acétate de cellulose ;

2° Les matières dérivées des protéines d'origine animale, parmi lesquelles il range, outre la galalithe, les protéines du soja ;

3° Les résines synthétiques, qui forment de loin la classe la plus importante, avec :

a) les résines thermodurcissables : résines de phénol-formol (type bakélite) ; résines d'urée-formol (type pollopas) ; résines alkyds pour moulages ;

b) les résines thermoplastiques : résines vinyliques, résines méthacryliques ;

c) les silicones.

Le celluloïd a trouvé une foule d'applications dans les industries de la chaussure, des articles de toilette, de mode, dans la lunetterie, la coutellerie, le verre de sécurité, l'automobile, les boutons.

L'acétate de cellulose, dont l'industrialisation remonte à 1932 seulement, l'a détrôné en partie. Moins résistant à l'humidité, il présente en revanche l'énorme avantage d'être ininflammable. On cherche pour cette raison à le rendre pratiquement utilisable dans l'industrie cinématographique et l'on considère généralement comme très brillant l'avenir de ce produit qui sert encore à fabriquer la nacrolaque, que l'on prépare à l'aide d' « essence d'Orient », dispersion excessivement fine de particules de carbonate de calcium dans un milieu de suspension pour lequel on utilise des écailles d'ablette — 40.000 ablettes pour un kilo d'essence d'Orient ! — broyées en poudre.

La galalithe nous fait entrer dans le domaine des protéines. La matière première n'est plus le coton ou la pâte de bois, mais la caséine du lait et le formol. Avant la guerre 1914-1918, l'Allemagne était le seul pays producteur de galalithe, grâce à des brevets basés sur les travaux du professeur français Trillat relatifs à la production industrielle du formol. La galalithe alimente pour une large part l'industrie des boutons en raison de la gamme infinie de coloris qu'elle permet de réaliser.

Quant au soja, il est à signaler que Ford cultive lui-même aux Etats-Unis des plantations d'où il tire l'huile pour ses peintures, pour ses amortisseurs de chocs et pour ses ateliers de fonderie. Les tourteaux résiduaires constituent ensuite une charge active dans la préparation d'une poudre à mouler à base de phénol-formol, qui lui permet de fabriquer ses tableaux de bord. On assure, d'autre part, que la cellulose de soja aurait donné lieu, en Mandchourie, à une fabrication de soie artificielle ;

LES BLOCS DE RÉSINE SYNTHÉTIQUE SONT BROYÉS ET RÉDUITS EN POUDRE.

Les résines phénol-formol (type bakélite) ont été industrialisées en 1908 par le docteur Baekeland, aux Etats-Unis. Leur production, d'un millier de tonnes en 1912, s'est élevée, en 1937, à 90.000 tonnes, la part de la France ressortant à 4.000 tonnes. C'est la première résine dite « thermodurcissable ». Une matière est ainsi appelée lorsque la chaleur provoque une modification interne amenant son durcissement, de telle sorte qu'une nouvelle application de la chaleur reste sans effet. Ce phénomène est dû à la polymérisation : plusieurs molécules simples résultant de la condensation du phénol et du formol s'unissent pour former une seule molécule de très grandes dimensions, grâce à des liaisons dans tous les plans entre ces molécules. D'où leur nom de polymères à trois dimensions, par opposition aux polymères linéaires des résines thermoplastiques.

Le formol est l'un des produits les plus importants de l'industrie des matières plastiques. Le procédé du professeur Trillat consiste à chauffer de l'alcool méthylique à 50 degrés dans une chaudière à double fond et la suite des opérations aboutit à une solution de formol à 40 % de concentration.

Les charges, constituées par du bois, de l'amiante ou une autre matière fibreuse, et destinées à améliorer soit la résistance mécanique, soit la résistance électrique, soit la résistance thermique, permettent de réaliser une gamme très étendue de produits.

Les résines urée-formol, découvertes par l'Autrichien Pollack en 1930,

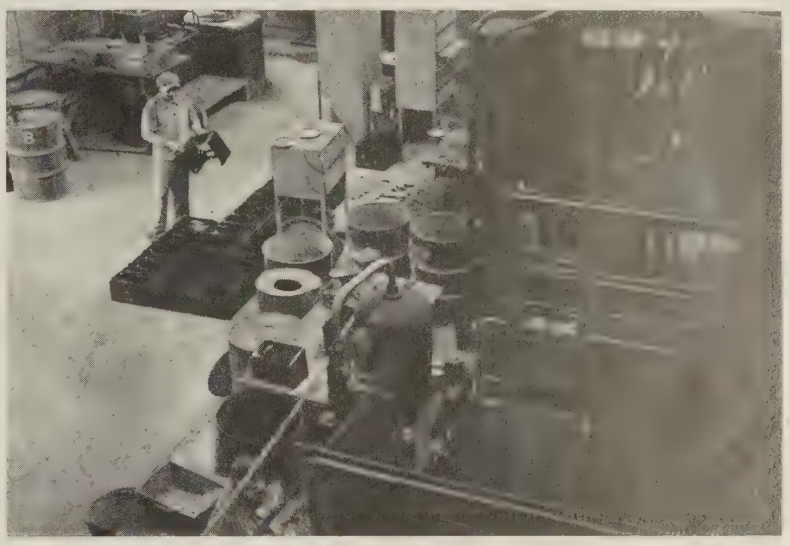

DES PRESSES DE 1.000 TONNES MOULENT LES COFFRETS DE POSTES DE RADIO.

n'ont pas encore atteint leur dernier stade de perfectionnement. Autorisant tous les coloris, elles ont un grand succès dans les applications de luxe.

Les résines alkyds ou glyptals, obtenues par condensation de l'anhydride phtalique et de la glycérine, se sont assuré en quelques années un débouché considérable dans l'industrie des vernis.

LES PRODUITS CHIMIQUES

Les matières plastiques et les résines synthétiques que nous venons de passer en revue, bien que faisant intervenir des réactions chimiques, ne sont pas considérées comme des produits chimiques. Avec les résines de polystyrène, nous pénétrons dans cette classe. Le polystyrène est employé surtout dans la fabrication d'isolants électriques pour hautes fréquences.

Les résines vinyliques à base d'acétylène et d'acide chlorhydrique ont une importance beaucoup plus grande et connaissent déjà d'innombrables applications. Ce sont de véritables nouvelles matières premières pour l'industrie, au même titre que le cuir, le fer, le bois, etc. Ne conduisant pas la flamme, elles remplacent à la fois — et infiniment mieux — le caoutchouc comme isolant électrique et le plomb comme gaine. L'alcool polyvinylique est utilisé pour la fabrication de vêtements imperméables. La production, qui n'est pas encore parfaitement standardisée sous les formes commerciales, était de 1.200 tonnes en 1935, de 10.000 en 1938. L'Allemagne avait fait des résines vinyliques la clé de voûte de son industrie chimique pendant la dernière guerre.

Les résines méthacryliques, dont le point de départ est l'acétone ordinaire, ont donné les verres organiques du type Plexiglas et des articles ouvragés de luxe. Mais l'une des réalisations les plus étonnantes est due au docteur E. Sullivan. Celui-ci, étudiant le domaine chimique intermédiaire entre le verre et les matières plastiques et se fondant sur les travaux du savant anglais Kipping, créa un produit hydrophobe possédant à la fois une résistance extraordinaire aux températures extrêmes et une très grande plasticité permettant de lui donner les formes gazeuses, liquides et solides les plus variées. Les conséquences pratiques sont les suivantes, pour se borner à quelques exemples : des cigarettes jetées dans l'eau restent intactes. Un moteur électrique de 3 CV, bobiné avec cet isolant, développe une puissance de 10 CV. De même, la puissance et la durée d'un moteur électrique dépendant du degré de chaleur que l'isolant peut supporter sans griller, les essais effectués avec le nouvel isolant ont donné des résultats surprenants : un moteur de trolleybus construit normalement pour une température limite de 130 degrés put être poussé pendant trois mille heures au delà de 200 degrés sans présenter de signes d'usure. Ce produit multiforme, qui a reçu le nom générique de « silicones », est dû à la combinaison de deux groupes d'éléments dont les propriétés opposées paraissaient exclure l'union, le silicium, qui apporte une haute résistance aux températures extrêmes, et le carbone, qui donne la souplesse. Les graisses de silicone ne durcissent pas à —40 degrés et ne se liquéfient pas à 200 degrés. Les huiles de silicone restent fluides à —74 degrés et sont des lubrifiants idéaux pour les avions.

QUELQUES APPLICATIONS DES MATIÈRES PLASTIQUES

Le monde change d'aspect sans presque que nous nous en doutions. Aussi rapides qu'ils soient, nous nous accoutumons aux changements avec une aisance admirable. Tout ce que l'on sait, en général, des matières plastiques concerne leurs applications les plus simples : peignes, broches, boutons, etc. Cela ne suffit guère à nous donner une idée exacte de leur importance considérable et croissante. Il n'est pas une industrie qui n'ait aujourd'hui recours aux matières plastiques. Les industries chimiques, qui les utilisèrent d'abord pour la protection des matériaux contre la corrosion, les emploient aujourd'hui pour la construction massive des cuves, des tuyauteries, etc. Les planchers, les cloisons, les toitures des ateliers de fabrication des acides minéraux, les tours de distillation et d'absorption, etc., sont désormais en matières plastiques.

L'industrie électrique en fait un usage plus grand encore, puisqu'on estime que les trois quarts de la production sont absorbés par elle pour la fabrication d'isolants, de coffrets d'appareils de radio, de câbles pour la télévision, de câbles sous-marins, de tubes d'éclairage au néon.

Le bâtiment et l'ameublement s'adjoignent toutes les matières plastiques aussi bien dans la décoration que pour obtenir l'ininflammabilité, l'imperméabilisation, l'isolement thermique et sonore de grands ensembles.

Dans l'industrie automobile, les boutons de commande, tableaux de bord, distributeurs d'allumage, bobines d'induction, garnitures de freins, volants, poignées de portière, vitres, équipement électrique sont en matières plastiques. Auto-Union, en Allemagne, Ford, aux Etats-Unis, ont construit des carrosseries entières en matières fibreuses ou stratifiées imprégnées de résines phénoliques. Elles se seraient révélées insonores et plus résistantes aux chocs.

On a également fabriqué des carlingues et des fuselages d'avion en matières synthétiques. Outre les appareils de bord, l'équipement électrique, les hélices, l'aviation utilise les plastiques pour ses vitrages. La Défense nationale fait appel aux pare-brise blindés qui, pour une épaisseur de 7 cm. 5, résistent aux balles de 13 millimètres tirées à une distance de 100 à 300 mètres. Les viseurs en matières plastiques des chars d'assaut ne se brisent pas sous les projectiles des armes antichars de petit calibre.

En photographie, la gélatine des émulsions sensibles a été remplacée avec succès par l'alcool polyvinylique. Les résines phénoliques ont fourni des boîtiers d'appareils à bas prix. Il n'est pas jusqu'aux lentilles qui ne puissent être faites avec des résines de polyméthacrylate de méthyle.

L'imprimerie et les arts graphiques emploient les matières plastiques pour la fabrication de clichés en acétate de cellulose.

Des flûtes et des violons en plexiglas, aux sonorités nouvelles, ont été construits. Les mannequins des vitrines sont désormais en matière plastique, comme les décors, l'habillage des acteurs et les effets lumineux au théâtre, ceux-ci étant obtenus grâce à des matières plastiques phosphorescentes qui apparaissent dans l'obscurité sous l'effet d'activation d'un éclairage par lampes spéciales, dites lampes à lumière noire.

L'acétate de cellulose, les résines phénoliques fournissent à l'industrie alimentaire ses accessoires : emballages, bouchons, capsules, ustensiles de cuisine, couverts, matériel de camping. Le latex du fameux chewing-gum a lui-même été remplacé par une résine vinylique, tandis que l'alcool polyvinylique se substitue à la gélatine des confitures et des gelées de fruit... et sert encore dans la préparation des « ice-cream ».

La médecine et la pharmacie utilisent les draps d'hôpital en résine vinylique sur tissu de verre, le collodion de nitrocellulose pour la protection des blessures ou pour maintenir les antiseptiques pendant un temps suffisant au contact de la peau, le nylon pour la chirurgie, la viscose pour la préparation d'intestins artificiels. N'a-t-on pas réalisé, aux Etats-Unis, un crâne artificiel en résine phénolique pour remplacer le crâne d'un homme accidenté !

PART DES MATIÈRES PLASTIQUES DANS L'ÉCONOMIE

L'ensemble de la fabrication des matières plastiques se situe dans le cadre de la grande industrie chimique, qui lui consacre, en France, environ un dixième de son activité, ce qui est loin de représenter son importance dans l'économie générale. Le tonnage fabriqué, 23.000 tonnes en 1947, est produit en majeure partie par une dizaine de grandes sociétés et a employé au total trois mille personnes.

Dans le domaine de la transformation, 30.000 ouvriers sont répartis dans quatre cents entreprises, la plupart d'entre elles situées dans la vallée du Rhône, le Nord et la région parisienne. Le chiffre d'affaires réalisé en 1947 a atteint 11 milliards.

Cependant, malgré une nette reprise depuis la fin de la guerre, l'industrie française des matières plastiques, qui, par sa technique et la qualité de sa fabrication, dépasse l'Amérique pour certains produits tels que le chlorure de polyvinyle et les produits d'enduction, a un retard notable, au point de vue du tonnage, vis-à-vis des principaux pays producteurs. On admettait jadis que notre production devait représenter sensiblement un dizième de celle des Etats-Unis. Dans ce cas, il faudrait que dans un délai de deux à trois ans notre production ait quadruplé pour retrouver une situation à peu près normale.

Selon M. P. Dubois, directeur du centre d'études des matières plastiques, cet objectif est lié au développement des ressources énergétiques ainsi qu'à une mécanisation très poussée des usines et à l'organisation dans le domaine de la recherche pure et appliquée comme dans celui de la formation professionnelle. Depuis une quinzaine d'années, un plastique nouveau, en moyenne, est apparu chaque année sur le marché. Si nous voulons non seulement conserver à notre propre industrie le marché intérieur, mais lui permettre de développer ses exportations et de remplir ainsi au mieux son rôle économique, il faut que les crédits affectés à la recherche soient décuplés.

Photographies *France-Illustration* (Alexandre) et Saint-Gobain.

LES MATIÈRES PLASTIQUES PERMETTENT MÊME DE FABRIQUER DES LENTILLES.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE FAIT UN LARGE EMPLOI DE MATIÈRES PLASTIQUES.

La cale-forme des Chantiers de la Loire permet de construire simultanément deux batiments de la dimension de « Normandie ».

LES PORTS DE LA LOIRE MARITIME

NANTES ET SAINT NAZAIRE

PAR HENRI LE MASSON

De même que Rouen, Nantes est un grand port de mer aménagé sur un fleuve ; mais, à la différence de Rouen, Nantes est avant tout un port maritime. Bien avant la conquête romaine, la Loire — le fleuve gaulois par excellence — était l'artère vitale de notre pays et c'est à son estuaire que se trouvait le port le plus célèbre de la Gaule, Corbilo, mentionné dans le périple de Pythéas (328 à 321 av. J.-C.). Nantes, un peu en retrait et qui s'appelait alors Condevincum, était déjà un nœud de routes et un marché important. C'était aussi un grand centre métallurgique, grâce aux forges, aux fours et aux ferrières des environs.

Mais Nantes n'a jamais été une capitale ni un centre aussi important que la grande cité normande. Du XV^e^ siècle au XVIII^e^ siècle, lorsque les dimensions des navires grandirent sensiblement, Nantes se trouva, par contre, pouvoir recevoir des bâtiments auxquels leur tonnage interdisait l'accès de Rouen. Au XVIII^e^ siècle, Nantes devait ainsi occuper le premier rang parmi les ports français. C'était notre port le plus important pour les relations avec les « Isles », les Antilles, dont on ignore trop souvent qu'elles ont joué alors dans notre vie économique le rôle actuel de notre Afrique du Nord. Ainsi s'explique la part prise par Nantes dans le trafic du « bois d'ébène », autrement dit la traite des nègres, dont 1948 a vu le centenaire de l'abolition et dont le si curieux musée des Salorges, hélas ! détruit pendant la guerre, conservait les souvenirs. Depuis le XIII^e^ siècle, enfin, c'était le plus grand centre de constructions navales en France.

Le caractère de Nantes et, d'une manière plus générale, de la région de la Loire maritime s'est donc trouvé marqué dès l'origine, et c'est sous leur double aspect portuaire et constructions navales que Nantes et son satellite Saint-Nazaire doivent figurer dans cette galerie de nos grands ports.

Grâce aux travaux de redressement de l'estuaire, les navires calant 7 m. 50 remontaient d'autant plus facilement à Nantes que la Loire ignore les méandres de la Seine ; une grande partie de l'année, on pouvait même recevoir des bâtiments de 8 mètres de tirant d'eau, tandis que les navires plus lourdement chargés trouvaient les facilités nécessaires à Saint-Nazaire soit pour y effectuer la totalité de leurs opérations, soit pour s'alléger avant de continuer jusqu'à Nantes.

Outre le charbon (un tiers du trafic), les hydrocarbures débarqués à Donges, l'importation des denrées alimentaires, vins, produits coloniaux et, parmi ces derniers, les bananes de l'A. O. F., y était considérable. A la sortie, les minerais de fer de Châteaubriant et de Segré jouaient un rôle prépondérant ; au total, un trafic de quelque 3.200.000 tonnes alimentant un hinterland assez étendu et une agglomération industrielle qui a pris une réelle importance depuis le début de ce siècle, en particulier la conserverie.

Les bombardements américains et surtout les sabotages allemands dans les derniers jours de l'occupation ont ravagé la ville et le port. L'outillage, élément indispensable du bon rendement d'un port, a particulièrement souffert, mais les dommages infligés aux quais, gravement atteints par des explosions de mines, et aux hangars ont également été considérables. La reconstruction, entreprise dès le mois de septembre 1944, a cependant avancé assez vite ; le port a déjà retrouvé 70 % de ses moyens d'avant guerre au point de vue manutention des marchandises et exécution des réparations de navires. Il faut y signaler, en particulier, les nouvelles installations en cours d'aménagement pour faciliter le si important trafic des primeurs d'Afrique du Nord.

A Nantes, comme dans la plupart de nos autres ports, les Allemands s'étaient également efforcés de saboter les installations en coulant un peu

Vue générale du port de Nantes. On remarque sur la gauche le bras comblé de la Loire, sur lequel sera tracé un nouveau boulevard.

partout un grand nombre de navires. Ils n'ignoraient pas les difficultés que présente le relevage de grands bâtiments de mer aux coques brisées par les explosions, alourdies par la vase et les longs délais qu'il faut compter pour mener à bien de telles opérations. On comptait à Nantes et dans ses abords immédiats 121 épaves, dont 36 navires de mer, parmi lesquels le pétrolier neuf *Palmyre* de 22.000 tonnes, le *Beaudoinville,* un grand paquebot belge de 15.000 tonnes. Certaines de ces épaves neutralisaient des portions importantes de quais demeurées intactes ; d'autres bloquaient le chenal de la Loire et constituaient autant d'obstacles gênants et dangereux pour la navigation. En particulier, les Allemands avaient organisé un important barrage d'épaves en travers du fleuve, à La Télindière, à 15 kilomètres en aval de Nantes. Près de quatre ans d'efforts auront été nécessaires pour supprimer complètement ce barrage et il est intéressant d'indiquer dans quelles conditions ce difficile travail a été effectué. Rien ne montre mieux l'ingéniosité et l'esprit d'économie avec lesquels nos techniciens ont entrepris de remettre en état notre outillage économique.

Outre quelques petits bâtiments, remorqueurs, patrouilleurs, chalands, quatre bâtiments plus grands avaient été sabordés pour former cette obstruction : l'*Antarktis,* long de 153 mètres, une de ces grandes usines que l'on utilise aujourd'hui comme bases flottantes pour la pêche à la baleine, et trois dragues parmi lesquelles deux, la *Fatouville,* entrée en service en 1939 seulement, et le *Pas-de-Calais,* étaient des engins particulièrement puissants et de conception moderne, dont l'absence se faisait cruellement sentir dans les ports auxquels ils appartenaient. La Commission de renflouement, considérant la valeur de ces dragues, décida que le barrage devrait être supprimé tout en faisant l'impossible pour récupérer ces précieux engins, profondément

Le batardeau de La Télindière, dont la construction va permettre, gr

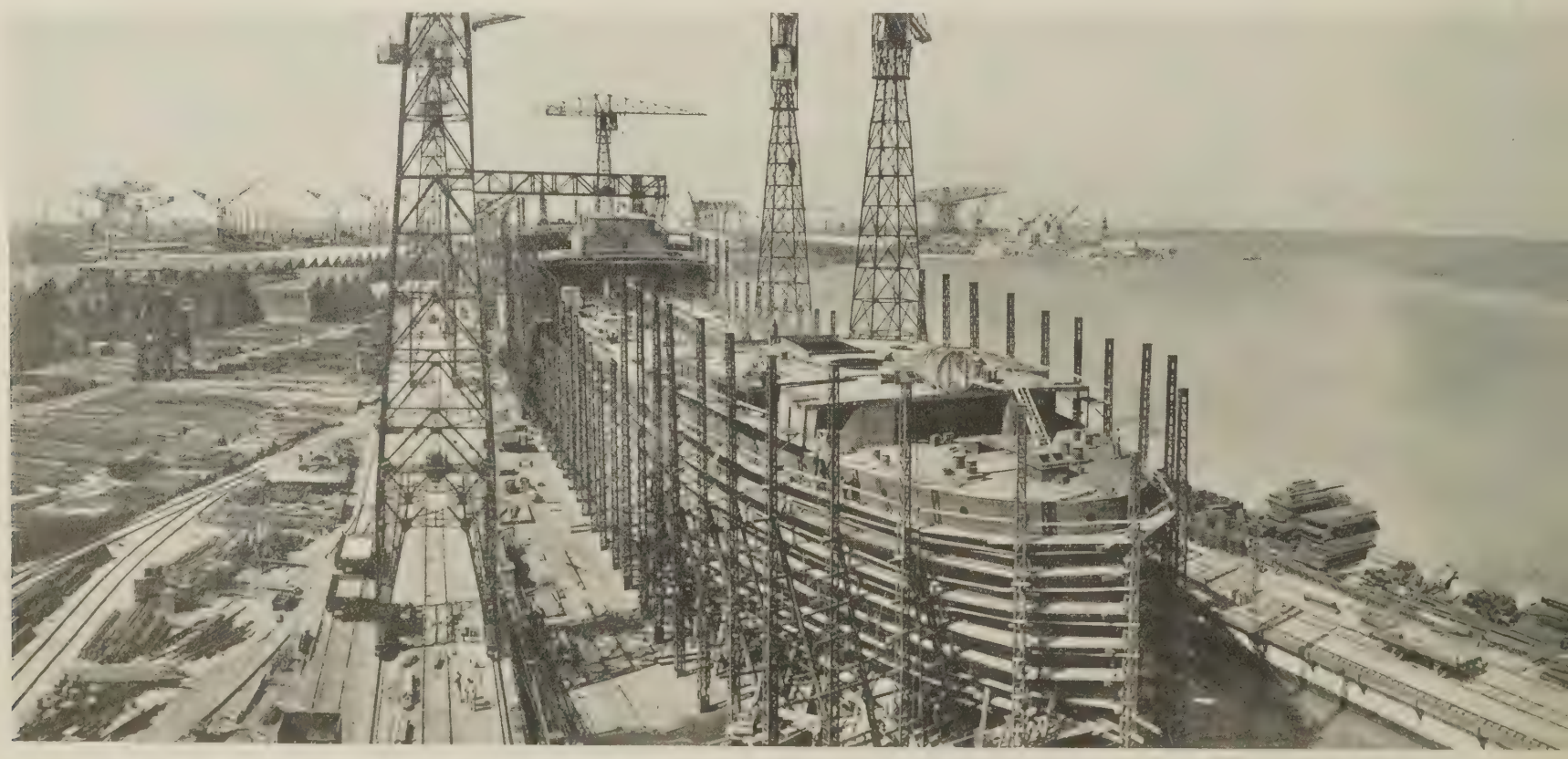

Les chantiers de Penhoët, comme ceux de toute la Loire maritime, en pleine activité fournissent maintenant tous les types de navires.

ensouillés par des fonds de 10 mètres au-dessous du zéro des cartes et qui, par conséquent, ne découvraient jamais. La solution fut trouvée par M. Gibert, ingénieur en chef des ponts et chaussées et directeur du port de Nantes. Il proposa de lier cette opération à une modification du lit du fleuve, car la Loire décrit à La Télindière une sinuosité suffisamment prononcée pour que l'on eût envisagé autrefois de la rectifier, et suggéra de corriger la courbure du fleuve en déplaçant son lit de 200 mètres vers le nord, moyennant le dragage de 2 millions de mètres cubes de terrains alluvionnaires qui seraient refoulés hydrauliquement de façon à constituer dans l'ancien lit deux digues transversales de part et d'autre du groupe d'épaves. A l'intérieur du gigantesque bâtardeau ainsi constitué par les digues et les anciennes rives on pourrait mettre les épaves à sec et boucher facilement leurs brèches en vue de leur renflouement. Les travaux commencèrent le 1er novembre 1946 : à raison de 150.000 mètres cubes de déblaiement par mois, ils sont arrivés à leur stade final ; il y a quelques semaines on a commencé à épuiser l'eau du bâtardeau et bientôt les épaves provisoirement réparées seront de nouveau en état de flotter et pourront être remorquées vers les chantiers où on les remettra définitivement en état.

SAINT-NAZAIRE, PORT SATELLITE DE NANTES

Quelque dramatiques qu'aient été les bombardements de Nantes, cette ville a cependant moins souffert que Saint-Nazaire. La très petite bourgade d'il y a cent ans, devenue ville de quarante mille habitants et le plus grand centre de la construction navale française, où l'on s'enorgueillit d'avoir construit *Normandie* et tant d'autres superbes navires, n'était plus qu'un amas de décombres en 1945. Les Anglais bombardèrent impitoyablement Saint-Nazaire, devenu une importante base sous-marine allemande, et ils tentèrent contre lui une de leurs opérations les plus hardies de la guerre, le fameux raid de commandos de 1942, qui rendit inutilisable la grande forme-entrée seule capable de recevoir les cuirassés géants *Bismarck* et *Tirpitz*, que nos ennemis songeaient alors à y baser. La capitulation du Reich épargna à la malheureuse ville une dernière épreuve, la destruction complète de son port, où tout avait été préparé pourtant pour une explosion générale qui aurait parachevé les graves bouleversements déjà causés par les bombardements aériens.

Si la ville était détruite, le port, bien qu'ayant terriblement souffert, n'était que blessé : on y a relevé les épaves, réparé les brèches des quais, élargi les terre-pleins en gagnant sur certains quartiers rasés de la ville, édifié de nouveaux hangars, remis en état les voies ferrées et les grues, dont beaucoup ont pu être relevées. Dans son ensemble, le port, commodément situé à l'entrée de l'estuaire, présente déjà un aspect plus moderne qu'autrefois et offre de grandes facilités pour les opérations des *Liberty-Ships*, chargés de pondéreux surtout, houille et céréales, qui ne peuvent remonter à Nantes en raison de leur tirant d'eau trop fort.

Mais, comme port, il faut bien admettre que Saint-Nazaire ne sera jamais qu'une annexe de Nantes, l'élément essentiel dans l'ensemble portuaire de la basse Loire. Par contre, la ville conservera la place prééminente qu'elle occupait dans les constructions navales et qu'elle a déjà retrouvée grâce à un admirable effort des deux grands chantiers qui ont si largement contribué à sa prospérité, Penhoët et les Chantiers de la Loire.

AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION NAVALE FRANÇAISE

L'industrie des constructions navales, cette industrie aux aspects si multiples, métallurgique, chimique, mécanique et maritime, fleurit dans toute la basse Loire : nous avons déjà remarqué qu'elle était prospère à Nantes dès le XIIIe siècle. A Nantes, on retrouve les Chantiers de la Loire, qui y possèdent des établissements à côté de Dubigeon et des Chantiers de Bretagne, anciens de La Brosse et Fouché dont les cales ont vu naître, elles aussi, beaucoup de navires réussis. On compte dix cales de construction à Nantes, huit à Saint-Nazaire, mais dans la Loire maritime on trouve aussi, à côté des chantiers de construction proprement dits, les établissements de basse Indre et de Couëron, qui ont toujours été de gros fournisseurs de la Marine, et Indret, où notre marine de guerre possède d'importants ateliers spécialisés depuis 1898 dans la fabrication des chaudières et des appareils moteurs. Aucun chantier cependant ne possède en France de moyens d'une puissance comparable à ceux des Chantiers de Saint-Nazaire, équipés pour construire tous les types de bâtiments de guerre ou de commerce et seuls capables d'entreprendre le montage de porte-avions ou de paquebots géants, s'il nous fallait en lancer, car ils sont les seuls à disposer de cales convenant pour des coques de 300 mètres de long. C'est à Saint-Nazaire également que se trouve la forme d'un type nouveau inaugurée en 1936 par les Chantiers de la Loire pour la mise sur cale du cuirassé *Jean-Bart* et dont on imagine les dimensions en sachant qu'elle peut donner naissance simultanément à deux bâtiments de la dimension de *Normandie*, l'un sur cale, l'autre en achèvement à flot.

Terriblement meurtris par la guerre, les Chantiers de Saint-Nazaire n'étaient que ruine lorsque le 14 mai 1945, trois jours après la capitulation de la garnison allemande de la « poche » de Saint-Nazaire, leurs portes, fermées depuis neuf mois, se rouvrirent. Il n'y avait pourtant que quelques ouvriers pour commencer le déblaiement, car la ville, rasée, était vidée de ses habitants. Deux mois plus tard, ils étaient déjà plus de deux mille rien qu'à Penhoët, deux mille qui, sans ménager leur peine, parcouraient chaque jour et par tous les temps d'interminables trajets à pied, à vélo ou en chemin de fer pour remettre en état « leur » chantier. Les halles de machines étaient détruites, les salles à tracer, les magasins incendiés ; partout les toits étaient crevés ou effondrés, la totalité des machines-outils était hors de service — à Penhoët, 411 seulement sur 907, moins de la moitié, purent être remises en état. Pratiquement il fallut partout repartir à zéro.

Petit à petit pourtant les ateliers se sont réédifiés, les installations ont été remises en état. Par centaines de nouvelles machines-outils plus modernes sont venues prendre place dans les ateliers et en moins de trois ans une œuvre gigantesque a été achevée. Malgré les difficultés d'approvisionnement considérables qui retardaient les livraisons de matériaux et l'achèvement des travaux, la reconstruction des immeubles et des cales a été menée à une cadence accélérée. Aujourd'hui, plus de dix mille ouvriers travaillent dans les chantiers de Saint-Nazaire non seulement pour parfaire la résurrection de ces établissements d'une importance vitale pour le pays, mais aussi pour exécuter de vastes programmes de constructions et de réparations. Penhoët et la Loire disposent aujourd'hui de moyens accrus par rapport à l'avant-guerre ; on y a adapté les méthodes les plus modernes de montage par préfabrication et soudure et des éléments pesant jusqu'à 80 tonnes peuvent être posés sur les cales de lancement grâce à de nouveaux et très puissants moyens de levage (portique de 80 tonnes).

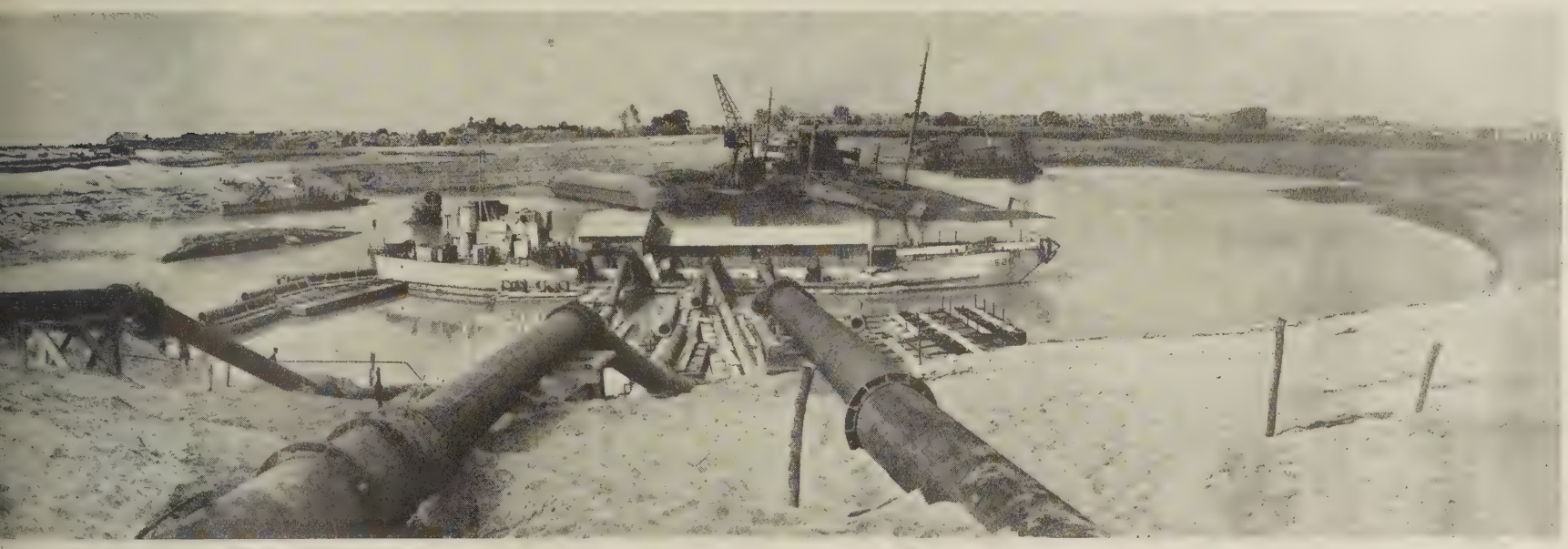

SÉCHEMENT DE LA LOIRE, DE RENFLOUER LES NAVIRES COULÉS PAR LES ALLEMANDS ENTRE NANTES ET SAINT-NAZAIRE. AU PREMIER PLAN, TUYAUX DE POMPAGE.

Les Chantiers ont fait aussi un magnifique effort pour remédier au manque de logements dans Saint-Nazaire, sinistré à 100 %, en aménageant des centaines de pavillons pour leur personnel, devançant ainsi l'œuvre de reconstruction que les services officiels amorceront sans doute un jour, lorsque les plans du futur Saint-Nazaire auront été mûrement étudiés.

Quelques chiffres mesureront l'importance de l'effort entrepris dans la Loire maritime depuis la libération pour la marine marchande : trois paquebots, trois pétroliers de 22.000 tonnes, quinze cargos de 7.000 à 11.000 tonnes, treize autres plus petits, cinq charbonniers, treize gros chalutiers y ont été commandés ou mis sur cale. Quelques-uns ont déjà été livrés, parmi lesquels le grand pétrolier *Astarté*, armé en mai dernier et que suivra bientôt le premier d'une série de sept magnifiques cargos à diesels de 11.000 tonnes et 16 nœuds destinés à nos trois plus grands armements. C'est à Saint-Nazaire également qu'au milieu de tant d'autres travaux de refonte de bâtiments relevés de leur tombe marine se poursuit la remise en état d'*Ile-de-France* et de *Liberté*, les magnifiques paquebots dont on attend impatiemment le retour sur la ligne de New-York.

Il est entendu que l'état avancé de dirigisme dans lequel vit notre pays interdit d'entreprendre et de réaliser quoi que ce soit d'important sans l'intervention de l'Etat. On ne saurait pourtant oublier que la magnifique rénovation de nos chantiers de constructions navales est essentiellement due à l'activité des dirigeants de cette industrie. En formant sous l'impulsion du président de leur chambre syndicale, M. René Fould, le groupement de la construction navale, ils ont su résoudre dans les circonstances les plus difficiles tous les problèmes de financement que posaient la reconstruction et la modernisation de leurs établissements.

Photographies *France-Illustration* (M. Jarnoux).

Un fragment de l'arc de triomphe de Louis Le Vau. Au sommet, deux angelots soutiennent l'écusson aux armes du Roi-Soleil.

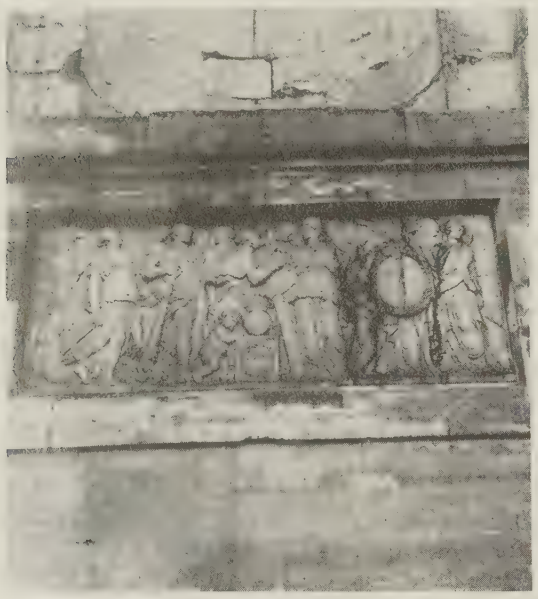

Autre fragment : le bas-relief rapporté.

Les murs sur les fossés, puissants, avec la grace de larges baies ouvrant sur le bois.

L'arc de triomphe, jadis « noyé » dans les casemates de Louis-Philippe. Les niches sont vides ; la

SUR LA ROUTE DES PARCS DU DOMAI

LE CHATEAU DE VINCENNES

Il est un château en France — et à quelques pas de Paris, à un jet de métro — qui s'en va, bien plus anciennement que Versailles, bien plus profondément que le Louvre, plonger en plein tuf de notre histoire : c'est Vincennes ; Vincennes dont on disait, à la fin du siècle dernier et il y a quelque vingt ans encore, le « fort » de Vincennes, dont on dit aujourd'hui le « château ».

Vincennes rayonne sur notre passé. Qu'on le veuille ou non, avec ses bâtiments du XVII^e^ siècle et ses vestiges du XIII^e^ siècle, il constitue l'ensemble d'histoire le plus touffu et le plus vaste que nous ayons.

Sans doute, des temps lointains, qui remontent à Philippe Auguste et à saint Louis, peu de chose nous reste, si nous en exceptons les souterrains de ce dernier règne, mis au jour il y a une vingtaine d'années. Mais le mur de Charles V subsiste — ce étonnant jet de murailles au centre de quoi se dress le donjon, notre plus belle pièce d'architecture mili taire depuis la destruction de Loncy ; mais la saint chapelle subsiste, œuvre maîtresse de quatre règnes ceux de Charles V, de Charles VI, de François I^er^ et d'Henri II ; mais dans le donjon nous savon que Charles IX est mort, comme y était mort ce Henri V, prince d'Angleterre devenu roi de France que nous avait valu notre désastre d'Azincourt.

Toute cette histoire schématisée, les Parisiens l connaissent. Mais peut-être sont-ils moins au fait d la transformation décisive que devaient subir, au milieu du XVII^e^ siècle, les constructions des Capétiens et qui ont donné au château la ligne d'ensemble qu nous voyons ?

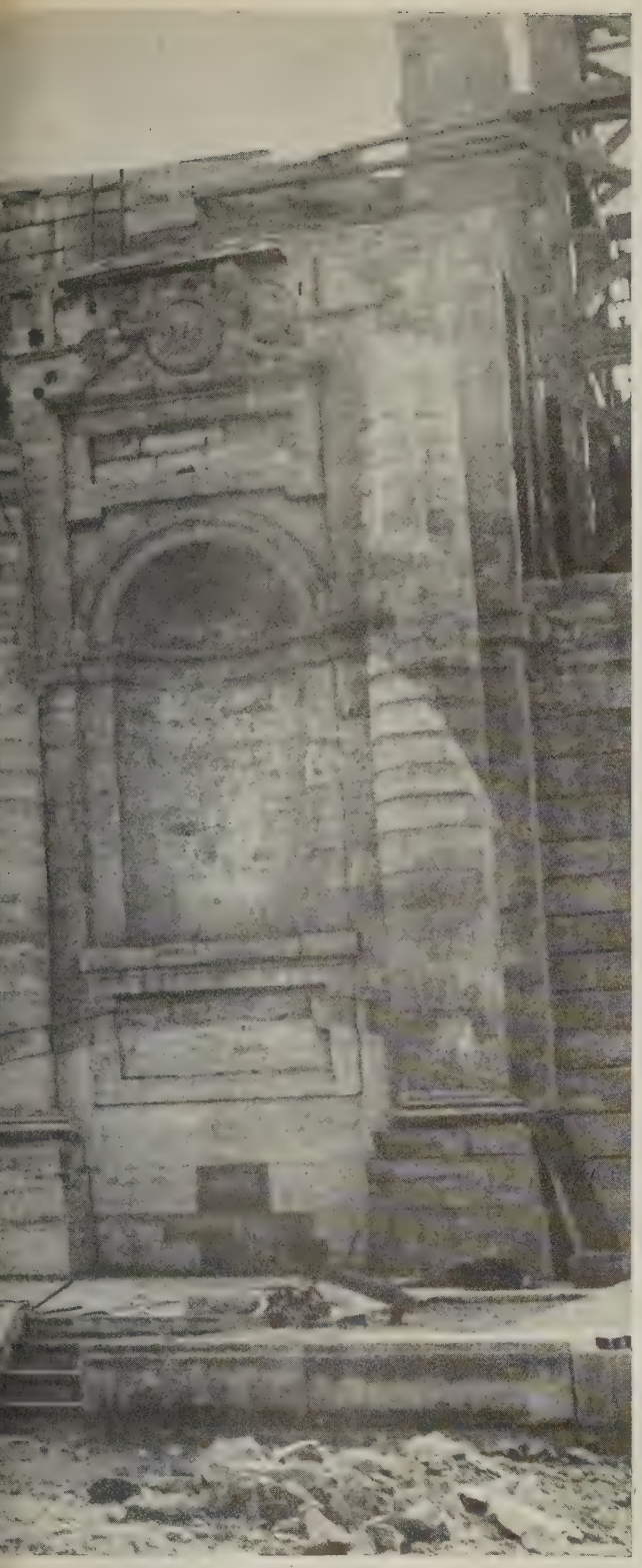

PARTIE RONGÉE. A DROITE, LA RÉFECTION COMMENCE

YAL DE PARIS

ENAIT A LA VIE

C'est, dès 1652, le cadavre du gouverneur de Vincennes, Boutillier, marquis de Chavigny, étant encore chaud, que Colbert, intendant du cardinal Mazarin, conseille à Son Eminence *de penser à prendre le château pour elle, quand ce ne serait que pour avoir un lieu où pouvoir mettre quelques sommes considérables.*

Conseil aussitôt suivi que donné. Mazarin en possession des lieux, Colbert s'inquiète d'un architecte. Ce sera Louis Le Vau.

Ainsi, au sud du château de Vincennes vont s'élever deux bâtiments parallèles, dits l'un le pavillon du roi, l'autre le pavillon de la reine. Le mur de Charles V, au midi, sera percé d'une série d'arcades à jour, qui ouvriront de vastes horizons sur le parc ; au centre se dressera un arc de triomphe ; telle sera la façade de la tour du bois. La grande cour royale, ainsi constituée, s'achèvera par un portique parallèle, du côté de la sainte chapelle et du donjon, le tout formant « l'une des plus belles ordonnances du XVIII[e] siècle ».

Louis XIV, qui ne cessera, jusqu'à la naissance de Versailles, de multiplier ses séjours dans son château de prédilection, y aura très vite affirmé sa politique de grand bâtisseur : conservateur et novateur à la fois, il maintiendra la grande enceinte des tours, avec sa courtine et ses fossés, ainsi que les deux pierres précieuses du palais : le donjon et la sainte chapelle, mais, en même temps, il fera édifier, côté ouest, en contre-bas du donjon, une ordonnance aussi classique que souveraine, où pourra s'exercer le génie de Louis Le Vau : les jardins du roi sont nés.

Vicissitudes... L'aube de Versailles marque le crépuscule de Vincennes ; les bâtiments tombent à l'abandon. Sous Louis XV les habitera qui voudra, à condition de les entretenir ; mais qui y songerait ? Et voici pourtant qu'une ombre féminine y passe, le temps de visiter, en petit cortège, une manufacture de porcelaine installée dans les bâtiments déchus, et qui fabrique de faux Chantilly et de faux Saxe, avant de devenir la Manufacture royale de Sèvres : c'est la marquise de Pompadour.

Louis XVI, qui avait envisagé, peu d'années avant 1789, de raser la Bastille — voyez l'imagination ! — envisage maintenant de vendre Vincennes. La Révolution se substituera à lui, mais en vain : elle ne trouvera pas adjudicataire. L'empire transforme Vincennes en arsenal ; les tours sont arasées. Dès lors, c'est la fin, après une très brève période d'éclat : Louis-Philippe a nommé commandant d'armes du château son plus jeune fils, le duc de Montpensier ; mais, en même temps, il a fait dresser, tout au long du mur intérieur de Charles V et jusque contre le portique de Louis Le Vau, d'énormes casemates qui empâtent les pavillons du roi et de la reine — en même temps qu'ils enterrent l'arc de triomphe.

Au début du XX[e] siècle, l'enceinte de l'ancien palais des rois de France ne constitue plus qu'une jonchée dissymétrique de cavernes, avec, à l'intérieur du donjon, un himalaya de harnais. Mais les Beaux-Arts interviennent ; déjà, au milieu du XIX[e] siècle, ils avaient classé la sainte chapelle et le donjon. Aujourd'hui, ils constatent que le « fort » reste un château, l'un des plus beaux vestiges de la monarchie des Capétiens et des Valois ; ils installent donc, au lendemain de 1918, dans le pavillon de la reine, cédé par l'armée, la bibliothèque-musée de la guerre.

Environ ce même temps, une onde de curiosité populaire passe sur Vincennes. Le colonel de Fossa, dans une œuvre qui restera capitale, puis M. Jean Cordey évoquent l'histoire du palais et de ses dépendances, à l'époque du Grand Roi ; il y avait là une ménagerie ; il y avait là le « sérail des bêtes sauvages » ; et, le croiriez-vous ? c'est sur cet emplacement, à quelques hectomètres près, que viendront s'installer, trois siècles plus tard, les habitants du Zoo.

Les Beaux-Arts accentuent leur action. M. Robert Danis, qui avait porté son attention depuis longtemps sur l'ensemble du domaine royal de Paris, constate avec intérêt qu'une campagne de presse est déclenchée en faveur du château de Vincennes ; la radio ne tarde point à suivre. Du monde entier, l'écho nous en revient amplifié.

Premier résultat tangible : la Chambre, en 1939, vote l'évacuation échelonnée des bâtiments de Vincennes par les services militaires. Puis, dans les salles du donjon magnifiquement restauré vient s'installer le musée historique du château avec, comme conservateur, M. André Hurtret. La sainte chapelle, à son tour, retrouve son visage d'église — sauvée du magasin d'armes. Une ombre au tableau : il reste les constructions parasitaires.

1939 : la guerre ! Le général Gamelin décide d'installer son P. C. à Vincennes, dans les casemates méridionales : celles qui étouffent entre les pavillons du roi et de la reine l'admirable portique de Louis Le Vau aveuglé par Napoléon.

Le 19 août 1944, un samedi, peu après qu'ont éclaté dans la capitale les premiers coups de feu, un autobus, encadré par trois voitures de S. S., déverse dans la cour du château une vingtaine de gardiens de la paix, qui sont aussitôt incarcérés. Le lendemain, une voiture allemande blindée décharge une dizaine de prisonniers. Ils sont fusillés séance tenante à l'extrémité sud du manoir de Saint-Louis, là où, aujourd'hui, se dresse à leur mémoire une haie verte. A dix heures, trois F. F. I. sont exécutés à leur tour. Vingt-quatre heures plus tard, onze nouveaux cadavres ensanglantent l'herbe.

Le 24 août, à 20 h. 30, tandis que les derniers S. S. quittent le château, une monstrueuse explosion ébranle Vincennes : le « fort » est en feu !

Nuit d'horreur. Alors que l'avant-garde de la division Leclerc débouche place de l'Hôtel-de-Ville, le pavillon de la reine s'écroule ; le feu couvera tout un mois. En face de lui, le pavillon du roi s'est embrasé ; mais l'incendie sera vite maîtrisé.

Le donjon reste intact ; la sainte chapelle, qui a eu ses meneaux pulvérisés, dégage maintenant, ô paradoxe ! l'essentiel de la pureté de ses lignes.

Le 1[er] novembre, le général de Gaulle, salué par le R. P. Martin Laurent, ancien aumônier de Strasbourg, pénètre dans le sanctuaire.

A cette date, M. Robert Danis, directeur général de l'architecture, en étroite liaison avec le général Péchaud-Durieu, représentant du ministre de la Guerre, fait entamer par M. Trouvelot, architecte en chef des monuments historiques, les travaux de conservation du château : déblaiement du pavillon de la reine, en ruine ; consolidation du pavillon du roi ; démolition des casemates méridionales, qui, disloquées par l'explosion, eussent amené l'effondrement de la galerie à jour de Louis Le Vau.

Cette collaboration, dès lors, ne cessera plus de se développer, pour l'installation, d'une part, de bibliothèques ; d'autre part, de certains organismes particuliers de l'armée.

C'EST DANS CETTE CHAMBRE QUE FUT JUGÉ ET CONDAMNÉ A MORT LE DUC D'ENGHIEN.

STÈLE ÉLEVÉE PAR LOUIS XVIII A L'ENDROIT MÊME OU FUT FUSILLÉ LE DUC D'ENGHIEN.

LA SAINTE CHAPELLE DU CHATEAU COMME ELLE APPARAIT AUJOURD'HUI AUX VISITEURS.

Allez voir maintenant le château de Vincennes. Nous disons bien le « château » et non plus le « fort ». Car du « fort », le château, enfin, a réussi à s'exhumer. Les déflagrations qui voulaient l'anéantir l'ont simplement « apuré ».

Une partie du mur de Charles V, et non des moindres, blessé d'une éventration terrible, s'est écroulé dans les fossés. Le mur revivra, dépouillé de sa gangue étouffante (l'armée y consent), revenu à sa nudité primitive. Les pierres sont là, au garde à vous allais-je écrire, entassées, classées, cataloguées, toutes prêtes à reprendre leur place.

Face au bois, de part et d'autre de ce qui fut l'entrée d'honneur, centrée par l'arc de triomphe de Louis Le Vau, les casemates où vécut Gamelin, où passèrent généraux et ministres et présidents du Conseil, où Churchill fuma son cigare, où le roi George VI, en tenue de campagne, contempla les premiers films sur nos armées — les casemates sont maintenant rasées. La place est nette. Seules subsistent, au creux du sous-sol, des installations de chauffage, mêlées à des salles de repos, où traîne encore quelque carcasse rouillée de fusil.

Les arcades à jour réapparaissent, ouvrant leur paupière sur le bois. L'arc de triomphe réapparaît ; c'est là que le duc d'Enghien fut jugé ; c'est là qu'il fut condamné ; c'est de là qu'il descendit, en pleine nuit, dans les fossés du château. Hulin, gouverneur de Vincennes, présidait du haut du pont-levis à l'exécution de la sentence.

L'arc de triomphe ! Quelles déconcertantes mutilations l'ont frappé ! Il semble, avant d'enterrer sous sa carapace d'offensantes voûtes, ce précieux portique du XVII^e^ siècle, que les enfouisseurs du XIX^e^ siècle aient pris plaisir à le massacrer : les niches sont vides de leurs statues ; les bas-reliefs ont été arrachés ; les sculptures centrales sont détruites, saccagées à coups de ciseau ; la partie haute du monument a disparu, mais, sur sa gauche, au-dessus d'une niche, deux angelots joufflus soutiennent encore un écusson où rayonne le soleil du Grand Roi.

Le pavillon du roi ressuscite et nous rend, telle qu'il la connut jadis, l'antichambre de Marie-Thérèse. Elle est vaste et haute. Les grands appartements étaient devenus à la mode. Nous retrouvons, tout le long de la voussure, des attributs du Grand Siècle, mêlés à de délicieux visages de femmes. Parmi elles, Psyché sourit, tandis qu'aux quatre angles du plafond s'inscrit le chiffre de Marie-Thérèse.

Aux embrasures de deux fenêtres, sous un badigeon ignominieux, plaqué là par le casernement, aux temps estimables de Louis-Philippe, à moins que ce ne soit de Napoléon III, réapparaissent des arabesques, les unes peintes, dorées les autres, mais toutes d'une stupéfiante fraîcheur. Lentement, délicatement, progressivement, à travers quatre couches superposées d'un enduit aussi sordide qu'insistant, des ouvriers (mais, ne sont-ce pas plutôt des artistes ?) guidés par l'architecte en chef M. Trouvelot ont réussi à les tirer du néant. Et dire, sans l'incendie du 24 août, que l'antichambre de Marie-Thérèse, avec ces arabesques, et cette Psyché, et son chiffre, fût restée morte, divisée qu'elle était en deux étages, eux-mêmes répartis en quatre pièces, le tout sous badigeon et papier peint !

Le pavillon de la reine ressuscite ; mais jamais plus il ne nous rendra ni les compositions de Dorigny, ni les appartements d'Anne d'Autriche, ni ceux du cardinal Mazarin. L'incendie a tout ravagé, hors les deux salles extrêmes de l'aile nord, pour l'instant inabordables, et, en plein centre du bâtiment, le grand escalier, qui fut commun aux deux illustres personnages.

La silhouette de la sainte Chapelle reprend vie. La grande cour, quoique encombrée de matériaux, retrouve ses lignes et sa profondeur de jadis, sa luminosité aérienne. Des fouilles ont fait apparaître, entre les pavillons du roi et de la reine, le tracé de l'ancienne galerie d'arcades nord, réplique à la galerie sur la forêt, qui séparait le château nouveau du vieux château des Valois.

D'autres excavations au pied du châtelet découvrent face au donjon l'ancien pont de pierre du XIV^e^ siècle, avec le sommet de ses deux arcades. Qui sait, si demain quelque coup de pioche ne mettra pas au jour à l'improviste les restes de Gaspard de Hen, le premier des exécutés de Vincennes, pendu sur l'ordre d'Henri II !

Ainsi donc, toute cette partie sud du château est en voie de résurrection intégrale ; et bientôt la tour du donjon, avec son musée historique, sera rouverte au public.

Vincennes renaît ! Vincennes, lentement, se reprend à vivre. Que lui manque-t-il, dorénavant, pour qu'il soit redevenu, intégralement, le château de Vincennes, et non plus le « fort » ?

D'abord, à l'intérieur de l'enceinte, que les hangars et les constructions bâtardes du quartier nord soient jetés bas.

Ensuite, à l'extérieur de l'enceinte, que les remblais ceinturant le château, bien moins encore qu'ils ne le masquent, soient nivelés, afin que puissent ressurgir, dans leur puissance ou dans leur majesté initiales, la forteresse de Charles V, jointe au palais de Louis XIV.

Enfin, autour du château, que le bois soit réaménagé, reconstitué, recréé.

Or, aujourd'hui, si l'on n'y prend garde, Vincennes : le château et son bois, risquent de s'abîmer sans rémission dans une sorte de lotissement administratif, qui achèverait de déshonorer l'un des rares lieux de France où s'acharne encore à souffler l'esprit — et précisément l'esprit de la France.

Si nous examinons, en effet, le « plan des chasses du roi », dressé à la fin du XVIII^e^ siècle, et qui met en valeur, noir sur blanc, les jardins autour du château ainsi que les allées du parc rayonnant de la cour d'honneur, nous nous apercevrons, hélas ! que ce vaste espace est maintenant occupé par des champs de courses, par des champs de manœuvre, par des polygones, par des casernes, par des écoles d'éducation physique, toutes institutions dont nous ne contestons point, certes, qu'il faille qu'elles existent, mais ailleurs que là ! Elles font perdre tout caractère au château.

Si le malheur voulait en outre — car un malheur ne vient jamais seul — que l'on donnât suite au projet d'édification d'un stade olympique dans ce même « secteur », le dernier coup serait porté au parc : le parc de Vincennes, chaque dimanche, se transformerait en parc à autos, sans préjudice des susdites casernes, polygones, champs de courses, etc.

Or a-t-on songé que jadis l'antique palais des rois de France s'en allait, nonchalamment, à travers des épaisseurs de forêt, par des allées et des pelouses, par des parterres de verdure et notamment le tapis vert, jusqu'à la terrasse sur la Marne, qui plonge au-dessus de Charenton ? A-t-on songé que de telles perspectives ne sont point aujourd'hui si communes qu'il faille qu'on renonce à les chérir, et surtout à les protéger ?

A-t-on songé que Vincennes, par Juvisy et par Sceaux — Sceaux dont le département de la Seine, bien inspiré, a su faire revivre les jardins — se rattache au domaine royal de Paris, dont Versailles occupe le centre ? A-t-on songé que ce domaine royal, parce qu'il n'est que grandeur et beauté, grâce et souvenirs, constitue l'une de nos richesses les plus sûres, les plus authentiquement françaises parce que maternelles et spirituelles à la fois ?

A-t-on songé également que le bois de Vincennes, à l'est de Paris, comme le bois de Boulogne à l'ouest, constitue l'un des deux poumons de la capitale, avec, entre eux, des alvéoles secondaires de respiration, tels que le Luxembourg et le parc Monceau — et qu'il n'est point exagéré, à notre époque d'encasernés et d'essence, que ces quelques espaces d'air vital subsistent pour les Parisiens ?

A-t-on songé à tout cela ?

Nous voulons le croire.

RENÉ DAVENAY.

Phot. *France-Illustration* (M. Jarnoux).

LA PARTIE SUD DU CHATEAU : A GAUCHE, LA GALERIE D'ARCADES ET L'ARC DE TRIOMPHE. AU FOND, LE PAVILLON DU ROI ET, A SA DROITE, LES CASEMATES.

DUKE ELLINGTON FUT AU PIANO UN BRILLANT INTERPRÈTE DE SES PROPRES ŒUVRES DE JAZZ.

DUKE ELLINGTON A PARIS

APRÈS avoir, en moins de six mois, eu l'occasion d'entendre Armstrong, Gillepsie et Hawkins, les amateurs de jazz ont pu applaudir l'un des plus célèbres, sinon le plus célèbre des compositeurs et interprètes d'outre-Atlantique : Duke Ellington. On s'était arraché les places pour l'entendre et l'on ne fut pas déçu, car Duke nous a prouvé qu'il entendait suivre la meilleure tradition, celle des Fats Waller et Eroll Gardner. Ellington avait dû laisser son orchestre en Amérique, et le concert de la Salle Pleyel fut plutôt un récital, mais qui nous permit de faire plus ample connaissance avec l'extraordinaire pianiste qu'il est.

On a pu mesurer le fossé qui sépare Duke Ellington d'Armstrong. Chez le premier, qui est sans doute plus populaire, l'improvisation n'atteint pas cette forme savante — oserions-nous dire classique ? — qu'elle prend chez Ellington, qui, tout en s'appuyant sur l'instinct, se révèle un architecte remarquablement évolué, dont les dissonances mêmes confinent à la pureté.

Duke Ellington, dans cette tournée européenne qu'il entreprend actuellement, est accompagné par la chanteuse noire Kay Davis et par le fantaisiste Ray Nance, qui jongle aussi bien avec la trompette qu'avec le violon et tire de ses deux instruments des sonorités à couper la respiration.

Quant à la voix et au talent de Kay Davis, il suffit sans doute d'en dire qu'elle est une des rares chanteuses de jazz dignes de ce nom. Son art, comme celui de Duke Ellington, relève d'une civilisation que l'on juge souvent inférieure, faute de la bien connaître.

R. NANCE JOUE DE LA TROMPETTE ET DU VIOLON.

KAY DAVIS, AU SOPRANO DOUX ET NUANCÉ.

UNE DES ATTITUDES DE DUKE AU CLAVIER.

DUKE AVAIT LAISSÉ SA GRANDE FORMATION EN AMÉRIQUE. UN TRIO RYTHMIQUE L'ACCOMPAGNAIT.

LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

Au cœur de la Salpêtrière

Ce coin de Paris est un monde à part. Les fondations qui s'y sont succédé durant trois siècles, les hommes qui y ont mêlé leurs intentions et leurs œuvres en ont fait une petite cité complexe, où des traditions diverses s'accumulent et s'enchevêtrent. De ce qu'il y eut à l'origine en ce lieu, le nom seul rappelle le souvenir : un dépôt de poudre à canon. Après cela, les noms de Mazarin et de saint Vincent de Paul, de Manon Lescaut, de Charcot évoquent tour à tour des installations hospitalières ou pénitentiaires. Toutes les misères de Paris se sont donné rendez-vous là : on y a recueilli des pauvres, des malades, des filles de joie, des cerveaux fêlés. Aujourd'hui encore il subsiste un peu de tout cela, ou presque, dans ces bâtiments qui tiennent à la fois de l'hospice et de l'hôpital. Et c'est un composé humain tout pénétré de réalisme et de mélancolie, d'où émane la poésie que les grandes villes savent condenser dans les endroits où elles ramassent des sommes incroyables de douleur mystérieuse.

Un des hommes qui ne connaissent pas seulement la Salpêtrière, mais qui la vivent chaque jour, un médecin éminent qui a pris en littérature le pseudonyme de Jean Faurel, a entrepris de décrire, ou pour mieux dire, d'évoquer dans son âme même ce monde où beaucoup de pittoresque recouvre mille tragédies intimes. Le premier livre qu'il a publié, *la Cité grise*, en a chanté surtout la poésie. Il nous a fait errer dans ces cours, ces jardins, ces grandes salles, où résonnent comme un appel nostalgique les sifflets des trains qui partent de la gare d'Austerlitz. Il nous a donné une première vue de ce petit peuple de vieilles femmes, d'hommes infirmes, d'enfants diminués, suspendus entre une mortelle déchéance et la touchante illusion du bonheur quotidien. Vue non de surface, d'ailleurs, mais intimement pénétrante, par la grâce d'une charité qui pressent tout ce qu'elle ne saurait atteindre de tant de secrets humains. J'ai beaucoup aimé cette *Cité grise*, où se trouvent peut-être certaines des meilleures pages que Jean Faurel ait écrites.

Il restait cependant à dire davantage sur cet univers misérable. Il y avait encore à en explorer les quartiers si différents. Trois autres livres y sont consacrés par Jean Faurel. Le premier, paru l'an dernier, a pour titre *les Reposantes*. C'est le joli vieux nom qu'on a gardé, à la Salpêtrière, pour désigner les vieilles femmes indigentes. Là, l'hôpital conserve un aspect d'hospice en abritant une république de petites vieilles, touchantes ou maniaques, cocasses ou pitoyables. Jean Faurel les a peintes par une sorte de reportage romancé, où les personnages fictifs sont dessinés visiblement d'après nature. Il y a du documentaire dans ces croquis réalistes, d'où la poésie méditative de *la Cité grise* est écartée.

Un autre quartier de la Salpêtrière est celui des fillettes demeurées pour qui l'âge de raison ne viendra jamais, abandonnées d'ailleurs par leurs parents pour la plupart. Jean Faurel prépare sur elles un livre intitulé *les Innocentes*, qui sera le troisième de la série. J'en attends beaucoup car je serais surpris si l'attention spirituelle que ce médecin écrivain donne au malheur non seulement des corps mais des âmes ne lui inspirait pas des pages de qualité. En attendant, voici le second des trois ouvrages, *les Hommes sans nom* (Gallimard).

Ceux-là sont les malades ou les infirmes, souvent incurables. Ils sortent de la même misère parisienne que les « reposantes », mais ils ont le malheur, eux, que l'hôpital ne soit pas pour eux un asile définitif. Il y a deux sorties aux salles où souffrent les « hommes sans nom ». L'une ouvre sur la mort, l'autre sur la guérison, ou du moins sur une amélioration présumée telle que l'hôpital rejette son client sur le pavé de Paris. La terreur d'être déclaré « sortant » pèse sur certains des récits qui composent l'ouvrage. Car la vie, ou ce qui en reste dans un pauvre corps, sait s'organiser à « Pêpète » — comme disent les habitués de la Salpêtrière.

Une partie du livre décrit cette vie-là. Les « hommes sans nom » y sont représentés par des figurants dont les surnoms plus ou moins savoureux suppléent aux patronymes, Tonton de Botlard, Lalouette de Charcot, P'tit Louis l'accordéoniste, Loustau de Laribo. Les habitués de la Salpêtrière, disais-je à l'instant : il y a parmi eux des professionnels de l'hospitalisation, des attitrés de l'Assistance publique, des simulateurs experts à piquer en pleine rue la crise d'épilepsie. Jean Faurel met en scène leurs groupes et leurs dialogues. Il donne un relief particulier à certain abbé-à-la-jambe-de-bois, dont on ne sait trop s'il est vraiment prêtre défroqué, émigrant des Amériques, initié à la magie noire ou tout simplement maître farceur, hâbleur inépuisable et poète manqué. Et sans doute ce personnage, comme les autres, a-t-il été vu par l'auteur. Son pittoresque a certainement été pris sur le vif. Mais, pour mon goût, on sent trop le carnet de croquis derrière le portrait. L'exactitude des notes prises supplée mal à la création, qui ferait un fragment de roman ou une nouvelle digne de ce nom. J'ai parlé de documentaire à propos des *Reposantes*. C'est sous la même rubrique que je situerais cette partie des *Hommes sans nom*.

Le meilleur du talent de Jean Faurel me paraît être ailleurs. Il donne toute sa mesure dans des morceaux qu'on pourrait aussi bien appeler des nouvelles. Mais ce sont des nouvelles où il ne se passe rien — rien que le voyage, dans un lit, d'un homme entre la vie et la mort. Le texte intitulé *Lit N° 7* est sans doute à cet égard un chef-d'œuvre du genre. Cela est fait de touches infiniment délicates, qui dosent savamment la lumière et l'ombre autour de ce thème mystérieux et terrible : la connaissance et l'ignorance des chances d'une vie humaine au cours d'une maladie qui ne pardonne pas. Le malade du lit n° 7, qui descend peu à peu la pente d'une paralysie d'abord peu menaçante, sait-il qu'il est condamné ? Sans doute ne veut-il pas le savoir, alors qu'il est sans illusion quant à son voisin de lit, qui, lui, cherche à les rassurer tous les deux. Celui-là mort, c'en est un autre qui manie sans précaution l'avertissement fatal. Et puis il faudrait parler du médecin, qui profile derrière les lits son anxiété résolue, car il sait, lui, mais voudrait vaincre. Et il y a encore la morphine, qui dans ces avenues de la mort répand son illusion de béatitude. Mais tout cela ne saurait se résumer. On ne saurait non plus détacher quelques lignes de ces pages en demi-teinte, qui enveloppent d'une grande douceur le cheminement de secrets atroces. N'est-ce pas le roman — ou le poème — de tout hôpital, d'ailleurs, que les plus terribles réalités y soient sous-jacentes à des scènes de vie familière, mêlées de comique et d'affligeant ? Pour nous faire entrer au cœur de la Salpêtrière, Jean Faurel a su faire jouer une grande tendresse sur ce registre double et changeant.

LE THÉATRE

PAR YVES GANDON

Bilan de la saison

Malgré les croissantes difficultés de l'exploitation, les taxes exorbitantes, le prix des places, les soucis des directeurs placés entre la nécessité de faire vivre leur personnel et le devoir de ne pas tomber dans une commercialisation déshonorante, la saison théâtrale qui s'achève a été dans l'ensemble d'un niveau satisfaisant. Quatre ou cinq bonnes pièces nouvelles, plusieurs remarquables efforts de mise en scène, la révélation de quelques jeunes auteurs et d'artistes de qualité, voilà plus qu'il n'en faut pour marquer d'un caillou blanc l'effort du théâtre à Paris d'octobre 1947 à juillet 1948.

Au premier rang des pièces dues à des auteurs déjà connus et qui poursuivent avec bonheur une brillante carrière, je citerai *l'Invitation au château*, de Jean Anouilh, et *le Matériel humain*, de Paul Raynal. Le succès de la première, qui a été jouée deux cent cinquante fois, était parfaitement mérité, car, dans cette « pièce rose », Anouilh a su faire un exact et subtil dosage de tous ses dons. Quant au relatif insuccès de public du *Matériel humain*, il serait de nature à inspirer de sérieuses inquiétudes sur l'intelligence des spectateurs susceptibles de payer quatre cents francs un fauteuil d'orchestre, si l'on ne se rappelait opportunément que la *Phèdre* de Racine, par exemple, n'obtint pas à sa création un sort meilleur.

Les Mains sales, de Jean-Paul Sartre, ont connu un triomphe mérité. Quelque réserve qu'on puisse faire à son propos, il reste que l'auteur a su toucher la corde sensible, qu'il a découvert le fond d'une inquiétude propre aux hommes de ce temps et qu'il a mis cette inquiétude en relief avec des moyens qui sont d'un véritable auteur dramatique. A son nom il convient d'associer ceux de ses interprètes, François Périer et André Luguet.

Le Maître de Santiago, d'Henry de Montherlant, a également été l'un des grands succès de cette saison, et l'on aurait plaisir à le saluer sans réserve pour la rare qualité de son dialogue, si son brillant tissu verbal ne couvrait le trouble plaidoyer d'une fausse grandeur où l'humanité a peu de part.

De l'avis unanime, *le Passage du Malin*, de M. François Mauriac, n'a pas apporté ce que l'on attendait de l'auteur d'*Asmodée*. Il s'en faut pourtant de beaucoup que cette œuvre soit sans mérite, et elle pourrait marquer le début d'une orientation dans la carrière dramatique du grand romancier.

M. Marcel Achard nous a donné deux pièces nouvelles. La première, *Savez-vous planter les choux ?* a déçu par sa bouffonnerie laborieuse, aux confins de la maladresse. La seconde, *Nous irons à Valparaiso*, fort habilement construite, ne cachait pas assez ses intentions de plaire à toutes les catégories de spectateurs pour séduire les délicats. Faudra-t-il renoncer à voir Marcel Achard retrouver la veine de *Jean de la Lune* ?

Des deux actes de *l'Archipel Lenoir*, d'Armand Salacrou, le premier donnait des espoirs volatilisés au second. Du moins ce premier acte montrait-il que l'auteur de *l'Inconnue d'Arras* n'a rien perdu de son invention ni de sa verve. M. Claude-André Puget avec *la Peine capitale* a tenté la grande pièce shakespearienne, et il lui reste au moins l'honneur de l'avoir entrepris. Dans le genre léger il semble difficile d'obtenir une réussite plus complète que celle de M. André Roussin avec *la Petite Hutte*. Servi par l'étourdissante interprétation de Fernand Gravey, André Roussin a fait la preuve que, sans tomber dans la vulgarité ni dans le poncif, il était possible d'écrire aujourd'hui une pièce mousseuse, allègre, tonique et propre à divertir les honnêtes gens dans l'esprit des meilleurs contes du XVIII^e^ siècle par une fantaisie assaisonnée d'un aimable humour. Le théâtre comique a fait enfin une acquisition de choix avec M. Marcel Aymé, qui a transporté sa vision amère et forte du monde, exprimée dans un dialogue de haute saveur sur la scène du Vieux-Colombier. On voudrait que le franc succès de *Lucienne et le Boucher* l'encourageât à poursuivre son expérience de dramaturge.

Parmi les jeunes auteurs se détache nettement le nom de M. Emmanuel Robles. Son *Montserrat* a constitué une véritable révélation. Une haute noblesse de sentiment, un sujet entièrement traité, le refus de toute concession, un dialogue dense, exempt de tout bavardage, donnent les plus grands espoirs

pour l'avenir dramatique de ce débutant. Quant au *Juge de Malte,* de M. Denis Marion, s'il ne présente pas la même perfection, il nous apporte pourtant l'assurance que son auteur saura, le moment venu, traiter un sujet à sa mesure avec une sobre fermeté.

Autre début intéressant : *le Prince des neiges,* de M. Roger Peyrefitte, déjà connu comme romancier, et qui devra seulement se débarrasser d'une verbosité excessive, de la superstition d'un dialogue trop littéraire. Que dire des *Epiphanies* de M. R. Pichette, sinon qu'il est préférable, pour s'exprimer sur une scène, d'avoir passé le stade des expériences de laboratoire ? Mais il serait absurde de contester pour autant l'intérêt de ses frénésies verbales.

L'accord passé entre la Société des auteurs et les directeurs de théâtre stipulant que nos scènes devront représenter deux pièces françaises pour une pièce étrangère a contenu cette année le flot de la littérature dramatique d'importation. *Le Procès,* de Franz Kafka, adapté par André Gide et J.-L. Barrault, a cependant reçu au théâtre Marigny, et fort légitimement, un favorable accueil. *La Dame de l'aube,* de l'Espagnol Alexandre Casona, a fait, grâce à l'excellent metteur en scène Pierre Valde, les beaux soirs du théâtre de la Gaîté-Montparnasse. Pourquoi *les Dames de Niskala,* du Finlandais Aella Wuollijoki, n'ont-elles connu, au théâtre Edouard-VII, qu'une médiocre audience ? Sans doute parce que la mode n'est plus aux pays nordiques, car la pièce était de qualité. Citons encore *Yerma,* de Federico Garcia Lorca, qui ne compte pas au nombre des meilleures pièces du grand poète assassiné, et l'*Albertina,* de Valentino Bompiani, qui, fort intelligemment interprétée par M. A. Reybaz, eût mérité mieux qu'un succès d'estime.

La Comédie-Française a monté plusieurs spectacles classiques dignes d'elle. On n'a pas oublié *un Mois à la campagne,* de Tourguéniev, malgré les mutilations infligées au texte, ni l'*Andromaque* qui vit le triomphe de Mme Annie Ducaux, ni *le Misanthrope* où M. Pierre Dux fit merveille. Il faut encore rappeler, pour sa somptuosité tout au moins, le *Dom Juan* de Jouvet, à l'Athénée, et l'étonnante cocasserie d'*Occupe-toi d'Amélie* au théâtre Marigny, où J.-L. Barrault se passa la fantaisie de réinventer Feydeau.

Je ne voudrais pas terminer cette rapide revue de la saison dramatique sans signaler les jeunes acteurs dont le talent s'est confirmé ou révélé avec bonheur. L'extraordinaire Gérard Philipe par la variété de ses moyens, la spontanéité de son jeu se place naturellement en tête, et j'ajouterai, tout près de lui, Michel Bouquet, pour sa brillante interprétation de *l'Invitation au château.* Quant aux femmes, les noms se pressent sous la plume. Si les derniers rôles de Mlle Lise Topart, tant dans *la Peine capitale* de C.-A. Puget que dans *la Ligne de chance* d'Albert Husson, ont définitivement classé cette très jeune comédienne, Mlles Danielle Delorme dans *Mademoiselle,* Laurence Aubray dans *Nous irons à Valparaiso,* Jeanne Moreau dans *un Mois à la campagne* et Arlette Thomas dans *la Voix de la tourterelle* se sont manifestées comme des artistes exceptionnellement douées.

Oui, décidément, bonne saison.

LE CINÉMA

PAR DENIS MARION

Passion immortelle

Il n'arrive pas à chaque coup que la vie d'un grand artiste présente un intérêt dramatique. En ce qui concerne les musiciens, les biographes se sont rués sur Mozart, Beethoven, Schubert, Chopin, Liszt, Wagner. Au prix de sérieux efforts d'imagination, ils ont même fait passer Rimsky-Korsakov et Gershwin à l'écran. Jusqu'à présent Hændel, Bach, Debussy et quelques autres qui ont vécu sans histoire découragent leurs tentatives. Après *Passion immortelle,* il ne faut pas désespérer d'en voir une aboutir un jour. Car ce film montre à tout le moins que le public de cinéma aime à entendre les œuvres d'un compositeur célèbre, même reliées par un fil ténu.

La vie de Schumann présente deux épisodes qui se prêtent à un développement narratif. Son mariage d'abord. Comme le rappelle la récente traduction de sa correspondance, le père de Clara Wieck, qui était en même temps l'avisé manager de cette pianiste virtuose, après avoir accueilli avec sympathie ce compositeur pauvre, mais doué, s'opposa par tous les moyens à leur mariage et, loin de désarmer après la célébration de celui-ci, poursuivit tenacement de sa haine sa fille et son gendre. Il ne reculait même pas à employer les procédés les plus bas et les plus extravagants à la fois, s'efforçant de ruiner les concerts que Clara Wieck continuait à donner par des lettres anonymes calomniatrices qu'il envoyait jusqu'au loueur de piano. Point n'était nécessaire de recourir à la facile explication que fournit le freudisme pour broder là-dessus un récit attachant. Les scénaristes se sont bornés à en tirer un prologue, qui est d'ailleurs un modèle d'exposition. En quelques répliques, le conflit se trouve noué avec toute la clarté désirable. Il est d'ailleurs aussitôt dénoué, pour notre déception, car ce qui lui succède n'a pas le même intérêt. Sans doute les auteurs ont-ils estimé que Robert Schumann avait trop peu composé à cette époque de son existence pour alimenter en musique deux heures de projection. Mais à la solution qu'ils ont adoptée nous aurions préféré quelques anachronismes de plus.

La fin du musicien n'est pas moins émouvante, encore que son pathétique se prête plus difficilement à l'expression par l'image. On sait que Schumann, qui mena une vie heureuse avec la compagne de son choix et leurs sept enfants et dont l'œuvre traduit avec tant de bonheur un ravissement idyllique d'une fraîcheur et d'une naïveté incomparables, est mort fou après que la neurasthénie l'eût poussé à plusieurs tentatives de suicide. Peu d'exemples sont aussi frappants de l'abîme qui existe entre l'existence active et la pensée contemplative chez le même individu. Si l'artiste dispose d'une ressource supplémentaire, inaccessible au commun des mortels, pour extérioriser ses obsessions, celle-ci est encore loin d'être adéquate. L'activité créatrice le console souvent des échecs ou des souffrances que lui procure la vie quotidienne, à moins que ce ne soit l'inverse pour celui dont le succès compense l'absence de talent. Ce double registre ne contente pourtant pas toujours une exigence qui s'exaspère. Témoin ce cri arraché au vieil Hugo, alors que ce grand-père heureux, cet homme politique admiré avait presque mené à son terme la plus éblouissante carrière littéraire que la France ait connue.

Ma vie ayant été triste et funèbre en somme...

Je reconnais volontiers que le roman n'a pas réussi, à ma connaissance, à rendre sensible cette qualité fondamentale de l'être humain ; il serait donc excessif d'attendre mieux du cinéma. Les scénaristes ont réduit cette partie de leur sujet à des migraines qui torturent le pauvre Schumann et à des hallucinations auditives qui lui font entendre d'une manière obsédante, à travers toutes les musiques, le *la* donné par les cuivres. Ce dernier effet, s'il est efficace, n'en présente pas moins l'inconvénient de gâter l'audition du concert.

Pour combler l'intervalle entre un prologue et un épilogue aussi étriqués, la vérité historique ne fournissait pas grand-chose. L'imagination des auteurs ne

Une scène de la vie des Schumann dans « Passion immortelle ».

les a pas mieux inspirés. Elle nous propose un amoureux transi sous forme de Johannes Brahms, un admirateur désinvolte sous celle de Franz Liszt, un impresario entêté, la sempiternelle servante bougonne au grand cœur et le non moins traditionnel médecin ami de la famille. Les incidents n'échappent à cette banalité que pour tomber dans un mauvais goût ahurissant : exemple, la servante arrivant à peu près sur la scène où Mme Schumann donne un récital et brandissant le dernier-né qui réclame sa tétée. Si une pareille invention était pardonnable, le metteur en scène Clarence Brown se serait racheté par un adorable gros plan des pieds du bébé qui se frottent l'un contre l'autre avec satisfaction dès qu'il est allaité.

Tout cela a-t-il de l'importance dans un film qui entend avant tout être un film musical ? Je ne sais quel est l'avis des mélomanes à cet égard ; mais, pour ma part, je suis de l'avis de Stendhal, qui trouvait bonne la musique qui lui inspirait des rêveries agréables. Que ces rêveries soient plus ou moins favorisées par des images qui se déroulent en même temps demeure de minime conséquence. L'essentiel est fourni par les œuvres de Robert Schumann, de Franz Liszt, de Johannes Brahms qui sont exécutées au moindre prétexte et même sans prétexte du tout. De plus, elles sont fort bien exécutées : Arthur Rubinstein lui-même double Katharine Hepburn, qui est assez bonne pianiste pour que l'illusion soit parfaite et fidèlement enregistrée.

Par ailleurs, ces différents morceaux ne manquent pas en eux-mêmes (comme presque toute la musique de cette époque) d'intérêt dramatique : mais celui-ci est augmenté par leur exécution à l'écran. Pourquoi ? Je ne sais. Je propose timidement comme explication qu'il se produit un transfert des émotions qu'engendre l'intrigue sur la musique exécutée de suite. Somme toute, ce serait le phénomène inverse de celui qui se passe dans les autres films, où la musique d'accompagnement a pour objet de créer inconsciemment chez le spectateur un état de réceptivité favorable.

Katharine Hepburn est une admirable actrice, nous le savons de longue date. Roger Régent me faisait remarquer que, par son physique et par son jeu à la fois, elle constitue une réplique féminine de Jean-Louis Barrault. Ici elle n'a pas grand-chose à faire, sinon jouer du piano, ce dont elle s'acquitte fort bien, je l'ai déjà dit. Mais, comme les scénaristes ont avantagé son rôle et qu'elle est la seule vedette, elle ne cesse d'être photographiée en gros plan, ce qui finit par nous donner un festival Hepburn quelque peu abusif.

La mise en scène de Clarence Brown témoigne que celui-ci, comme il le fait trop souvent, s'est désintéressé d'une besogne de série. Il s'est amusé à faire jouer de dos par les interprètes la déclaration d'amour de Johannes Brahms à Clara Schumann. L'idée est ingénieuse pour exprimer la gêne qu'éprouvent l'un et l'autre, mais l'exécution ne constitue pas une réussite.

PETITES CHRONIQUES

LORJOU. — ETUDE POUR « LA CHASSE AUX FAUVES ».

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

On sait le goût des Espagnols pour les scènes de mœurs réalistes et vivantes, la vie fantomatique ou les manifestations bruyantes des carnavals populaires. Celso Lagar leur emprunte ces thèmes : courses de taureaux, vision de cirques ambulants, clowns et danseuses. Lagar aime ces scènes de parade, avec un certain « clinquant ». Toutefois son style n'atteint pas à la puissance et à la vie qu'on aimerait trouver dans de tels sujets. L'artiste exprime son émotion, certes, mais il y manque la passion. (Galerie Claude.)

La Galerie du Bac présente actuellement quelques œuvres de cinq artistes : Lorjou, de Gallard, Mottet, Rebeyrolle, Thompson.

Jean Bouret a signé un « manifeste de l'homme témoin » au sujet de cette exposition. Nous partageons l'avis de celui-ci lorsqu'il écrit : « Tout art qui n'a pas une portée universelle est un amusement, et pour qu'il ait une portée universelle il faut qu'il utilise un langage intelligible. » Or certains artistes de ce groupe reviennent à une réalité qu'on pourrait qualifier de toute subjective. Ainsi lorsque Lorjou peint cet étal de poulets dans une vision de jaunes et de rouges — toile qu'il exposa également aux Indépendants — on se rend compte que l'artiste a recréé une fiction sur une donnée réaliste. Nous préférons toutefois son étude pour *la Chasse aux fauves,* d'une grande tenue artistique ; ce cheval reste dans la noble tradition de ceux qu'ont peints Géricault, Delacroix, Degas ou Odilon Redon.

Mottet aime les *Maternités* aux couleurs puissantes ; ses personnages ont une expression contenue, mais toute de sensibilité. De Gallard et Thompson pratiquent le paysage, le second lui donne un petit aspect naïf des peintres du dimanche. Quant à Rebeyrolle, son *Coin de poêle* reste très éloigné de celui de Delacroix ! Toutefois on y trouve des arabesques heureuses, une jolie harmonie de couleurs qui s'allie à celle des lignes. Mais Lorjou, qui vient d'avoir le prix de la critique d'art, est le meilleur de ce groupe.

MAURICE SÉRULLAZ.

LES GRANDES VENTES D'ESTAMPES DU XVIIIe SIÈCLE

La vente de la collection d'estampes françaises en couleurs du XVIIIe siècle réunies par M. Henri T... et qui a produit 10 millions et demi, tous frais compris, pour quarante-deux pièces seulement, a déjà un grand retentissement. Depuis 1939, on n'avait présenté dans aucun pays un ensemble d'une telle qualité.

J'avais précisé, en l'annonçant ici, que Debucourt y était représenté d'une façon exceptionnelle. *Les Deux Baisers,* le plus beau des six exemplaires connus avant le titre, a été adjugé par Mes Etienne Ader et D.-H. Baudoin, avec l'expert international Maurice Rousseau, 690.000 francs, soit 800.000 francs environ avec les taxes.

Ce n'est pas seulement leur rareté qui confère à ces estampes tant de valeur : c'est surtout leur éblouissante fraîcheur. Les épreuves que l'on rencontre couramment ne donnent aucune idée de l'art subtil et minutieux des grands graveurs du XVIIIe siècle, qui avaient, tel Janinet, jusqu'à trois cents outils à leur disposition, ni des modulations infinies de leurs coloris. Quantité de détails y demeurent cachés, qui se révèlent au contraire dans ces exemplaires d'une absolue perfection. Deux raisons : M. Henri T... les avait changés plusieurs fois jusqu'à rencontrer l'idéal et, ensuite, il ne les avait jamais sortis du cartonnier où ils étaient enfermés.

Les deux Gauthier-Dagoty n'ont pas la renommée de Debucourt et de Janinet. Il n'en est pas moins vrai que le *Portrait de Marie-Antoinette,* par Fabien, à l'imitation du pastel, avec rehaut de gouache et sans aucune lettre, pour lequel on a donné 140.000 francs, est considéré comme une épreuve unique. On pouvait y compter les différentes couches de fards.

Peut-être ne reverrons-nous pas une vente comme celle-là. Que les amateurs se consolent : ils en verront beaucoup de plus accessibles à leurs moyens.

ANDRÉ FAGE.

Les Deux Baisers, *estampe en couleurs par Debucourt, adjugée 690.000 francs par MMes Ader et D.-H. Baudoin ; expert, M. Maurice Rousseau.*

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

LA RÉVOLUTION DE 1848 :

Pierre Dominique, *les Journées de quarante-huit* (Flammarion, 294 pages). Un récit coloré, vivant des tragiques journées de Février et de Juin. « On tient la France au moyen des fonctionnaires publics », dit Louis-Philippe à Morny, qui prétend lui donner des conseils. Et, à ce même Morny, le duc de Montpensier affirme : « Nous ne ferons pas comme la branche aînée ; nous nous ferons tous tuer jusqu'au dernier plutôt que d'abandonner la partie ! »

Paroles imprudentes. L'auteur suit heure par heure le développement de l'insurrection : vaste fresque où grouille, dans la mêlée des uniformes et des blouses, le peuple de Paris, tour à tour bon enfant, gouailleur et enragé de faim et de souffrance.

L'évocation des journées de Juin montre l'armée qui, en février, avait fraternisé avec le peuple se battant cette fois contre lui — et avec quel acharnement !

Ce reportage historique est encadré de commentaires politiques d'une scrupuleuse objectivité.

Conclusion : « Du 23 au 26 juin deux républiques s'entr'égorgent : la mère et la fille. » Ce qui fera dire au journal de Proudhon parlant à Cavaignac : « Tu as tué l'enfant pour sauver la mère ! »

Jules Gesztesi, *la Révolution de 1848 vue par les témoins* (Amiot Dumont, 332 pages). « Je me suis promenée toute la journée dans les rues, disait le premier soir de l'insurrection Mme Duchâtel, femme du ministre de Louis-Philippe, à son voisin de table. J'ai vu l'émeute et n'en ai point peur. Mais c'est charmant, une émeute ! »

Ce sont ces témoignages pris sur le vif avec la simplicité, la fraîcheur et souvent la fausse optique des impressions premières que M. Gesztesi a réunis dans ce volume où voisinent tous les grands noms de l'époque.

Cueillons dans cette anthologie quelques réflexions de penseurs ou d'écrivains :

George Sand : « J'ai vu le peuple grand, sublime, naïf, généreux, le peuple français réuni au cœur de la France, au cœur du monde ; le plus admirable peuple de l'univers. On est fou, on est ivre ; on est heureux de s'être endormi dans la fange et de se réveiller dans les cieux ».

Gustave Flaubert : « Quelle plate boutique que l'existence ! Je ne sais pas si la République y portera remède. J'en doute fort. J'ai été de revue pour planter un arbre à la Liberté. *Heu mihi !* »

Ernest Renan : « L'accélération du mouvement de l'humanité et l'admirable logique du peuple me font espérer que nous verrons la société nouvelle, qui, je n'en doute pas, sera plus avancée que celle qui s'est écroulée. »

Tocqueville : « J'ai toujours pensé que, dans les révolutions, et surtout les révolutions démocratiques, les fous — non pas ceux auxquels on donne ce nom par courtoisie, mais les véritables — ont joué un rôle politique très considérable. »

Henri Heine : « S'il prenait fantaisie à ma femme de se mal conduire, je lui donnerais la liberté comme tous les rois la donnent aujourd'hui à leurs sujets, alors elle verrait à quoi cela mène ! On ne saurait se faire une idée de la misère qui règne ici maintenant. Tout le monde est libre et tout le monde fait faillite. »

ALBERT MOUSSET.

BIBLIOGRAPHIE

L'avènement de Constantin le Grand a sans doute été, après la venue du Christ, l'événement le plus considérable de l'histoire du monde.

En accordant la liberté religieuse et en reconnaissant le christianisme, Constantin portait un coup mortel au paganisme et à l'idolâtrie.

M. Jean d'Elbée, dans *Constantin le Grand* (Julliard, édit.), nous présente la figure curieuse de cet empereur qui gouverna à une des époques les plus tourmentées de l'histoire de Rome.

LE GRAND PRIX DU DISQUE 1948

L'académie Charles Cros, uniquement composée de critiques notoires et de musicologues et présidée par M. Max Pinchérle, a proclamé, après de laborieuses confrontations, le Grand Prix du disque, couronnant les meilleurs disques publiés en France depuis janvier 1947.

Nous croyons devoir en reproduire ci-dessous le palmarès, où figurent diverses œuvres déjà mentionnées et conseillées par nous.

Mélodies : Schubert, *Litanie,* par Irène Joachim (Boîte à Musique).

Œuvre lyrique : Ravel, *l'Enfant et les sortilèges,* solistes, chœurs, orchestre Radio, direction E. Bour (Columbia).

Ensemble vocal : Lalande, *De Profundis,* solistes, chœurs, orchestre Martini (Pathé).

Orchestre symphonique : Lalo, *Namouna,* orchestre de l'Opéra, direction Fourestier (Voix de son Maître).

Orchestre de chambre : Mozart, *Divertimento,* orchestre A. Goldschmidt (Anthologie Sonore).

Musique de chambre : Telemann, *Quintette en ré majeur.* Ensemble Ars Rediviva, direction Crussard (Voix de son Maître).

Instruments et orchestre : Saint-Saëns : *Concerto* violoncelle, orchestre A. Navarra, orchestre Colonne (Voix de son Maître).

Instruments : Brahms, *Intermezzi,* par Geza Anda, piano (Boîte à Musique) ; Kodaly, *Sonate* pour violoncelle seul, par Janos Starker (Pacific) ; Alain, *Litanies,* par André Marchal, orgue (Lumen).

Musique symphonique légère : Messager, *les Deux Pigeons,* orchestre Colonne, Fournet (Pathé).

Chansons : *C'est le Printemps,* par Jacqueline François (Polydor) ; *la Marie,* par les Compagnons de la Chanson (Columbia).

Jazz : *Play piano play,* par Erol Garner (Blue Star).

Danse : *Cavacuinho,* par l'orchestre Rossotti (Pacific).

Musette : *la Migliavacca,* par Tony Muréna (Odéon).

Musique militaire : *le Prévôt des maréchaux,* par la Garde républicaine (Columbia).

La diversité des genres représentés permettra à tout discophile de faire un choix adapté à ses goûts.

Certains enregistrements fort intéressants, retenus en finale, méritent au même titre son attention, notamment :

Les Forains, de Sauguet (Polydor).

La 5e Symphonie, de Tchaïkovski. Orchestre Philarmonia, direction Kletzki (Columbia).

Le Concerto, piano et orchestre, de Ravel (Pathé).

Les pièces pour clavecin de Rameau, avec Marcelle Meyer au piano (Discophiles).

Passacaglia et *Fugue,* de J.-S. Bach, à l'orgue avec A. Marchal (Anthologie Sonore).

GIÉLAT.

ENVOYEZ VOS MANUSCRITS LES ED. "REGAIN" PALAIS MIAMI, MONTE-CARLO LES EDITERONT A BONNES CONDITIONS

depuis 1928
la boîte à musique
133, boul. Raspail. PARIS - LIT 16-12
par son choix en disques de toutes marques, par sa documentation et ses conseils, s'est affirmée comme
le disquaire de l'élite.
les meilleurs électrophones, expertises et constitutions de discothèques, expéditions en province et aux colonies.

PHILATÉLIE

INVENTEURS ET PRÉCURSEURS

Les inventeurs et les précurseurs des différentes techniques modernes sont actuellement à la mode. Nous avons dit que le *Liechtenstein* consacrait sa série aérienne aux pionniers de l'aviation ; une première tranche de vignettes (6 avril) était réservée à Léonard de Vinci, Montgolfier, Degen, Kress et Wilbur Wright. La seconde (et dernière ?) partie de l'émission a vu le jour le 15 juillet.

Elle se compose de quatre valeurs, du même style que les précédentes : 40 c. bleu, E. G. R. Robertson et son ballon (1803) ; 50 c. vert-bleu, W. S. Henson et son appareil (1842) ; 1 fr. marron, Otto Lilienthal (1848-1896) ; 2 fr. lie de vin, S. A. Andree (1854-1897), explorateur suédois disparu au pôle Nord avec son ballon.

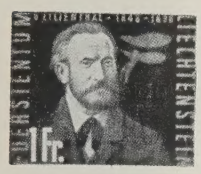

En *Hongrie,* une abondante série de poste aérienne, parue le 15 mai, honore les inventeurs en général. Sur chaque valeur, l'effigie est accompagnée de l'invention et d'une réalisation moderne.

Voici la description sommaire de cette intéressante émission : 1 fr., Gutenberg, sa presse et une rotative ; 2 fr., Christophe Colomb, son navire et une carte de l'Amérique ; 4 fr., Fulton, vapeur et *Queen Mary* ; 5 fr., Stephenson et locomotive, une ancienne et une moderne ; 6 fr., les inventeurs du Zeppelin, D. Schwartz et le comte Zeppelin ; 8 fr., Edison et projecteur cinématographique ; 10 fr., Louis Blériot, son appareil et un avion récent ; 12 fr., Amundsen et la banquise ; 30 fr., K. Kando (ingénieur hongrois) et des locomotives électriques ; enfin, 40 fr., A. Popov (ingénieur russe) et un poste de radio.

LES NOUVELLES DES U. S. A.

Divers commémoratifs ont paru aux Etats-Unis ces derniers mois. Le 24 janvier, un 3 cents violet était consacré au centenaire de la découverte de l'or en Californie, à Coloma, par James W. Marshall.

Le 7 avril, un 3 c. brun violet rappelait le cent-cinquantième anniversaire de la fondation du *Mississipi Territory* (1798). Mis en vente à Natchez, il reproduit une carte du territoire, le sceau officiel et l'effigie du premier gouverneur, W. Sargent.

Les 28 et 29 mai paraissaient deux vignettes de 3 cents. La première était dédiée au souvenir des quatre aumôniers militaires — un catholique, un israélite, un méthodiste et un baptiste — qui cédèrent leurs ceintures de sauvetage à des soldats lors du torpillage du *Dorchester,* en 1943, et disparurent avec le navire.

La seconde vignette commémorait le centenaire de la création de l'Etat du *Wisconsin.* Légende : « Forward » (En avant !).

Enfin, le 4 juin a paru un timbre de 5 cents bleu pour le centenaire de l'installation de colons suédois aux Etats-Unis. Représentant un chariot d'émigrants, cette valeur a pour légende : *Swedish Pioneer Centennial* (centenaire des pionniers suédois).

L'ACTUALITÉ EN ITALIE

Deux commémoratifs, 10 l. violet et 30 l. bleu pâle, ont vu le jour le 15 avril à l'occasion de la proclamation de la nouvelle Constitution italienne (1er janvier 1948).

Plus récemment, une série « fluviale » de douze vignettes a été consacrée aux épisodes les plus célèbres du Mouvement de l'Indépendance en 1848. Voici l'énumération des valeurs et des sujets, plus remarquables par leur intérêt historique que par leur exécution artistique...

3 l. brun clair, Soulèvement de Palerme ; 4 l. violet, la Révolution à Padoue ; 5 l. bleu clair, Manifestations de Turin ; 6 l. vert jaune, Prise d'une des portes de Milan (mars 1848) ; 3 l. brun rouge, Proclamation de la République de Venise par Manin ; 10 l. rouge, Vicenza en mai 1848 ; 12 l. vert, Bataille de Curtatone ; 15 l. gris, Bataille de Goïto ; 20 l. rouge, Evacuation de Bologne par les Autrichiens (août 1848) ; 30 l. bleu outremer, la Révolution à Brescia (1849) ; 50 l. violet, Garibaldi à Rome (30 avril 1849) ; 100 l. gris, le Patriote Mameli sur son lit de mort.

LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE L'INDE ET DU PAKISTAN

Il aura fallu attendre plusieurs mois pour voir apparaître les premières séries « définitives » de l'*Inde* et du *Pakistan.*

La série hindoue doit être imprimée à Vienne, mais les dessins sont l'œuvre d'artistes indigènes. Parmi les sujets annoncés, mentionnons une silhouette de Gandhi, trois fleurs de lotus, la « roue indienne », le taureau de Mohendjo Daro. Toutes les vignettes porteront la simple légende *India Postage.*

Au Pakistan, on annonce la mise en vente prochaine d'une série commémorative de la fondation de cet Etat, légende *Pakistan Postage,* 15 août 1947. Quatre valeurs, illustrées dans le style des vignettes coloniales britanniques : 1 1/2 a. bleu, vue du palais de l'Assemblée constituante, de Karachi ; 2 1/2 a. vert, aérodrome de

Karachi ; 3 a. sépia, porte du fort de Lahore ; 1 roupie, motif du croissant et de l'étoile islamiques.

L'ACTUALITÉ EN TURQUIE

Une nouvelle série d'usage courant a été mise en circulation le 1er mars. Gravée en Angleterre, elle comprend quinze timbres répartis en deux types : petit format pour les douze valeurs en *kurus,* format moyen pour les 1, 2 et 5 *lira* (livres) — avec un seul sujet : l'effigie du président Ismet Inönü. Les tirages sont de l'ordre de dizaines de millions, sauf pour le 5 lira, dont il n'existera que 200.000 exemplaires.

Voici, en outre, les chiffres de tirage de quelques séries récentes : *Conférence des chemins de fer* (1947) : 150.000 — *Bataille de Dumlupinar* (1947) : 250.000 — *Foire de Smyrne* (1947) : 250.000 — *Réforme agraire* (1946) : 100.000 — *Visite du cuirassé « Missouri »* (1946) : 150.000 — *Recensement de 1945 :* 200.000 séries et 75.000 blocs de 1 lira.

LA SITUATION POSTALE EN ALLEMAGNE APRÈS LA RÉFORME MONÉTAIRE

La réforme monétaire du 20 juin dans les zones occidentales — *britannique et américaine* — de l'Allemagne a eu naturellement une répercussion philatélique immédiate. Les 21 et 22 juin, les vignettes en cours furent encore admises pour l'affranchissement, mais seulement à *un dixième* de leur valeur faciale.

Dès le 21, les mêmes vignettes étaient en vente avec une surcharge qui les revalorisait. En attendant l'émission d'une série « définitive », seuls ces timbres surchargés ont cours légal. Il existe deux types de surcharge : 1° cors de poste sur une ligne continue, entre deux bandes guillochées — 2, 6, 8, 12, 24, 25 pf. ; 2° cors de poste sur quatre lignes continues — 10, 15, 16, 20, 30, 40, 50, 60, 80 et 84 pf.

En *zone française,* on n'a procédé à aucune surcharge. Les valeurs anciennes ont été tirées en de *nouvelles couleurs,* correspondant à la nouvelle monnaie. Ainsi, pour la province de *Bade :* 2 pf. jaune, 6 pf. gris, 12 pf. rouge, 15 pf. bleu, 24 pf. vert, 50 pf. bleu (nouveau type *impératrice Joséphine*) ; mêmes valeurs pour le *Palatinat rhénan* et pour le *Wurtemberg* (avec un type inédit pour le 50 pf., l'effigie du poète *Ludwig Uhland*). D'autres valeurs sont naturellement en cours d'impression.

J. BELLAY.

ACTUALITÉ JURIDIQUE

LE FISC ET LE PRÉLÈVEMENT

Suite (1)

Mode de perception du prélèvement. — Lorsqu'il y a eu de la part du contribuable dissimulation frauduleuse dans sa déclaration des bénéfices et revenus qui constituent l'assiette du prélèvement, il est passible, à titre de sanction, d'une majoration de 25 %, exigible en bloc, avec le principal de l'impôt, au 31 mai 1948 ou au dernier jour du mois qui suivra la mise en recouvrement du rôle.

Affectation du prélèvement. — Le montant du prélèvement doit être affecté : 1° aux mesures destinées à combattre l'inflation monétaire ; 2° à financer la reconstruction et l'équipement du pays dans les proportions respectives de deux tiers et d'un tiers. Le rendement en a été évalué à 130 milliards, au regard de besoins estimés à 5.000 milliards — une goutte d'eau dans la mer, a-t-on pu écrire. Il est permis de rappeler à ce propos que notre circulation fiduciaire a atteint le chiffre de 900 milliards.

Le prélèvement et l'emprunt. — Une deuxième loi, du 7 janvier 1948, conjuguée à celle que je viens d'analyser, permet au contribuable d'esquiver le prélèvement en souscrivant avant le 13 avril à l'emprunt national. Les titres de souscription en sont de 5.000 francs ou de multiples de 5, payables en monnaie ou par chèque. Quand le prélèvement est inférieur à 15.000 francs, la souscription doit être faite en une seule fois. Diverses modalités sont applicables aux prélèvements d'un chiffre supérieur. Les titres, amortissables en dix ans, sont incessibles et insaisissables en même temps qu'exempts de tout impôt présent et futur. Ils sont acceptés en paiement des droits de mutation à titre gratuit.

La loi du 12 mars 1948. — Les dispositions de la loi du 7 février ont été amendées, en faveur du contribuable, par celle du 12 mars. Les atténuations qu'elle apporte aux rigueurs du premier texte portent sur trois points :

1° Exemptions. — Sont exemptées de droit. — A. Certaines personnes morales, avec ou sans condition, suivant les catégories. — B. Les nouveaux cultivateurs, qui n'ont plus à justifier des conditions exigées par la loi du 7 janvier. — C. Les ouvriers travaillant à domicile. — Peuvent, facultativement, être exemptés, à titre individuel, en tout ou en partie, certains contribuables de qui la situation sera jugée intéressante par les commissions paritaires départementales.

2° Le montant du prélèvement a fait l'objet de deux ordres de dispositions. D'une part, le contribuable tenu au titre cédulaire peut réclamer le bénéfice d'une base forfaitaire (six à douze fois le montant du chiffre d'affaires en 1946). D'autre part, certains coefficients sont revisés en faveur de diverses catégories de cultivateurs (cultures spéciales) et de commerçants qui bénéficient d'un tarif de faveur.

3° La date d'exigibilité du paiement est reportée à la fin du troisième mois qui suit celui de la mise en recouvrement du rôle. Par contre, est maintenue la majoration de 10 % en cas de paiement tardif. Mais l'effet de cette mesure peut être suspendu par la demande introduite à titre gracieux devant la commission paritaire ci-dessus jusqu'à la décision à intervenir. Cette décision est sans appel, mais susceptible d'un recours devant le Conseil d'Etat pour excès de pouvoir, illégalité ou vice de forme.

Enfin, certaines facilités sont octroyées aux contribuables qui veulent s'exonérer en souscrivant à l'emprunt, notamment en leur permettant de souscrire après la clôture de celui-ci.

Conclusion. — L'exposé ci-dessus ne peut, dans sa brièveté forcée, donner qu'une faible idée de la complexité du mécanisme fiscal usiné par le législateur de 1948. Je ne souhaiterais pas être de ceux qui ont charge de l'appliquer.

Un simple rappel historique, pour terminer. En l'an 1188, le roi Philippe Auguste, en mal d'argent, comme beaucoup de ses prédécesseurs et successeurs jusqu'à Henri IV et après celui-ci, levait un impôt du dixième du revenu et du dixième de la fortune mobilière sur ceux de ses sujets qui ne voulaient se croiser pour aller guerroyer en Terre Sainte contre le sultan Saladin : d'où le nom de dîme saladine décerné au nouvel impôt. S'inspirant de cet exemple, Philippe le Bel instituait, en 1303, un impôt forcé pour financer la guerre des Flandres.

Il n'est rien de nouveau sous le soleil.

P.-L. R.

(1) Voir, pour la première partie de cette chronique, notre numéro du 12 juin 1948.

PILULES DEHAUT
PURGATIVES
LAXATIVES
DÉPURATIVES
La marque centenaire
EN VENTE toutes pharmacies. Visa P.17.875

PIDAULT, Armurier - BOCHOT, succr
42, rue de l'Arcade, Paris-8e - Tél. : Anj. 36-20

PP PERMO
Traitement Général des EAUX
ETS PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

HOTELS et VILLÉGIATURES

PYRÉNÉES

SALIES-DE-BÉARN (B.-Pyr.)
Maladies de la femme. Maladies de l'enfant.
Séquelle des blessures de guerre.
▪ CASINO. SPORTS. PISCINE ▪

AX-LES-THERMES
Pyrénées ariégeoises. Eaux sulfureuses.
Excursions - Chasse - Pêche - Tennis - Casino.

SUISSE

VILLARS, Suisse française, 1.300 m. Station 1er ordre. Piscine, golf, tennis, nombreuses promenades et excursions. Grd Hôtel du Parc. Hôtel de 1er ordre et de réputation pour sa bonne tenue, Tél. 32434.

LE SOUS-PLAFOND
VITREX-MENOZ
climatise vos locaux
VITREX . 27, RUE DROUOT — PARIS

La reliure Aclé, cartonnée et toilée, permet, grâce à un système judicieusement étudié, de rassembler en un volume agréable à la présentation et facile à consulter la collection de France-Illustration.

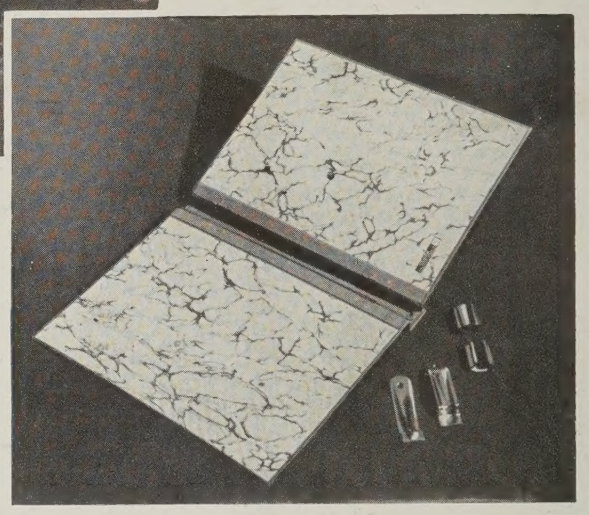

POUR CONSERVER

VOTRE COLLECTION DE

France ILLUSTRATION

NOUVEAUX PRIX APPLICABLES A PARTIR DU 1er AOUT

2 modèles :

N° 6 : pour 1 trimestre . . . **400** fr.

N° 8 : pour 1 semestre. . . **410** fr.

Clefs de montage utilisables pour plusieurs reliures
la paire . . . . . **42** fr.
(Ces prix s'entendent livraison à nos bureaux)

FRAIS D'ENVOI A DOMICILE (FRANCE)
pour **1** reliure . . . . . **85 fr.**
pour **2** reliures. . . . . **105 fr.**

Pour "France-Illustration littéraire et théâtrale"
N° 7 : une année . . . . . **330** fr.
Clefs de montage. . . . . **42** fr.
FRAIS D'ENVOI . . . . . **80 fr.**

CONDITIONS (SUIVANT TARIF POSTAL)
POUR QUANTITÉS ET POUR L'ÉTRANGER

IL VOUS FAUT UNE

RELIURE MOBILE ACLÉ

Le Directeur-Gérant :
G. CAHEN-SALVADOR.

Société Nationale des Entreprises de Presse, Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1948.
Imprimeur n° 53.